



HAL
open science

Le lexicon : Mise en page et mise en textedes manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes

Philippe Bobichon

► To cite this version:

Philippe Bobichon. Le lexicon : Mise en page et mise en textedes manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes. École thématique. Paris, 2009, pp.81. cel-00377671

HAL Id: cel-00377671

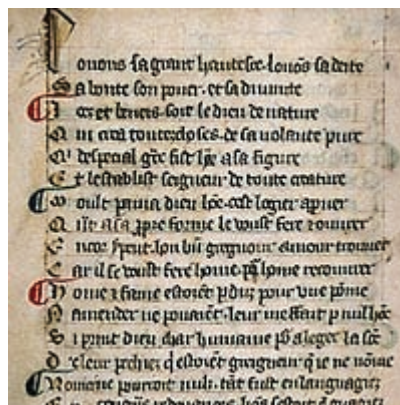
<https://cel.hal.science/cel-00377671v1>

Submitted on 22 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le *lexicon* : Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes, par Philippe Bobichon



Le *lexicon* est une publication pédagogique proposant une vue d'ensemble des dispositifs élaborés dans différentes traditions linguistiques et culturelles (domaines latin, roman, grec, hébreu et arabe) pour la mise en page et la « mise en texte » des manuscrits.

La publication fait partie de la collection des éditions en ligne de l'IRHT *Ædilis*, et constitue le 5^e numéro de la série « Publications pédagogiques »

- En savoir plus : introduction par P. Bobichon.
- Consulter la publication par le premier chapitre
- Consulter l'index des termes
- Consulter la page d'aide

Sommaire de la publication

- Accueil
- Intro

- 1. Mise en page
 - Parties de la page
 - Disposition du texte
 - Justification
 - Décoration
- 2. Mise en texte
 - Parties du texte
 - Présentation du texte
 - Repérage textuel
 - Ponctuation et divisions du texte
 - Signes diacritiques
 - Corrections et interventions
- Bibliographie
- Index
- Aide
- Colophon

Citer cette publication

Nous remercions de bien veiller à citer précisément cette édition électronique :

- Référence à l'intégralité du dossier : Philippe BOBICHON, *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [**En ligne**] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/>
- Référence à une page du dossier : copier celle présente au bas de chaque page web, dans l'encadré commençant par « Pour citer cette page ».

Introduction, par Philippe Bobichon

Ce dossier pédagogique est le fruit des ateliers animés, depuis 2003, dans le cadre du stage d'initiation au manuscrit médiéval proposé chaque automne par l'IRHT.

Il propose une vue d'ensemble des dispositifs élaborés dans différentes traditions linguistiques et culturelles pour la mise en page et la « mise en texte » des manuscrits.

Bien avant l'invention de l'imprimerie et des outils modernes d'édition, les scribes de l'Antiquité et du Moyen Âge furent confrontés à une série de problèmes qui sont indépendants de l'époque, du milieu culturel, du champ linguistique et du sens de l'écriture : comment favoriser la consultation des textes ? Comment rendre aisément perceptible leur structure, la hiérarchie des éléments qui les constituent, leurs articulations ? Comment mettre en valeur des passages particulièrement remarquables, maintenir une certaine proximité entre le texte et son/ses commentaires(s), disposer les illustrations, signaler erreurs, interpolations, omissions ou emprunts, introduire diverses corrections ?

L'acuité de ces questions s'est accentuée à mesure que la lecture, dans un premier temps réservée à une élite et pratiquée le plus souvent à haute voix, devenait une activité silencieuse et plus largement répandue. Les solutions mises en œuvre dans les différentes traditions manuscrites obéissent à des considérations pratiques et esthétiques. Leur confrontation met en évidence certaines spécificités, mais aussi des similitudes qui rendent très vraisemblables, en ce domaine comme ailleurs, emprunts et influences.

Cette confrontation a semblé d'autant plus riche d'enseignements que les questions relatives à la « mise en scène » des manuscrits, se situent au carrefour de l'analyse codicologique, paléographique, et textuelle. Or, dans les travaux consacrés aux différentes traditions manuscrites, elles n'occupent le plus souvent qu'une place annexe, ne donnant lieu qu'à des remarques sporadiques. De ce point de vue, l'ouvrage publié en 1990 sous la direction de H.-J. Martin et J. Vezin (cf. bibliographie), dont ce dossier s'inspire en grande partie, fait exception.

L'approche comparative adoptée ici est analogue à celle qui structure l'ouvrage récemment publié par l'IRHT, sous la direction de Paul Géhin : *Lire le manuscrit médiéval*, Paris, 2005 (cf. bibliographie). Elle correspond plus généralement à l'ensemble des travaux entrepris dans le cadre de l'IRHT, dont les résultats ouvrent de nombreuses pistes de recherche.

Consultation du dossier

Les entrées peuvent être consultées dans l'index (à gauche de la fenêtre) ou au sein des différentes unités qui structurent le dossier (au centre de la fenêtre). Le plan d'ensemble et de détail obéit à des considérations pédagogiques en tenant compte des contraintes engendrées par le traitement informatique. Les illustrations comportent généralement une vue de détail et une vue d'ensemble du feuillet dont elles sont tirées ; les manuscrits grecs, hébreux, latins, arabes et romans y sont délibérément mêlés, l'élément mis en évidence étant toujours visible (ou clairement désigné) sans qu'il soit nécessaire de connaître l'une ou l'autre de ces langues. (Consulter également la page d'aide).

Consultation en parallèle du *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle

Certaines des réalités décrites dans ce dossier sont déjà mentionnées dans le *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle (cf. Bibliographie). En pareil cas, la définition générale située en tête de rubrique est empruntée à cet ouvrage, et elle est encadrée en pointillés lorsqu'elle en reprend intégralement le texte ; dans une définition inédite ou adaptée à la perspective choisie pour ce dossier, les passages empruntés au *Vocabulaire codicologique* sont

signalés par un soulignement en pointillés. Les ajouts de l'auteur (quelques mots) au sein d'une définition empruntée au *Vocabulaire codicologique* sont signalés en italique.

Le lien web vers l'entrée correspondante est signalé, entre parenthèses, par une flèche bleue suivant le numéro de référence dans le *Vocabulaire codicologique*. Voir, par exemple, la définition de « À pleine page » :

Disposition dans laquelle le texte occupe toute la surface de la page ou de la justification
(M. 331.05).

Consulter également la page d'aide.

Nos plus vifs remerciements s'adressent à Denis Muzerelle qui a permis, en donnant son accord pour une telle présentation, que ce dossier prenne appui sur ses travaux de référence.

L'auteur

Philippe Bobichon est chargé de recherche à la section hébraïque de l'IRHT. Ses travaux portent sur la littérature de controverse entre christianisme et judaïsme (II^e-XVIII^e s.) et sur les manuscrits hébreux. Il dirige, avec Laurent Héricher, Conservateur en chef des manuscrits hébreux à la BNF, la collection Manuscrits en caractères hébreux des bibliothèques de France, placée sous la responsabilité scientifique de Colette Sirat, dont les deux premiers volumes ont été publiés au printemps 2008.

>> Voir sa bibliographie courante sur HalSHS.

1. Mise en page

- Les parties de la page

- Les dispositions du texte sur la page

- La justification

- Décoration et illustration

Les parties de la page

Hauteur de page

Dimension verticale de la surface écrite (M. 331.11).

Justification



Chantilly, Bibliothèque du Château, 312, f. 178

Quadrilatère, virtuel ou effectivement tracé, délimitant la surface à écrire (M. 331.10c).

Divers procédés, plus ou moins courants selon le champ linguistique, la nature des textes (prose, vers, etc.) et le sens de l'écriture, mais aussi, parfois communs à plusieurs d'entre eux, favorisent le respect de la justification en bout de ligne. (Voir le chapitre « Justification »).

Dans certains cas, il convient de distinguer **justification** (délimitation de la surface qui doit recevoir l'écriture) et **cadre de réglure** (ensemble des quatre lignes qui délimitent la justification).

Marge

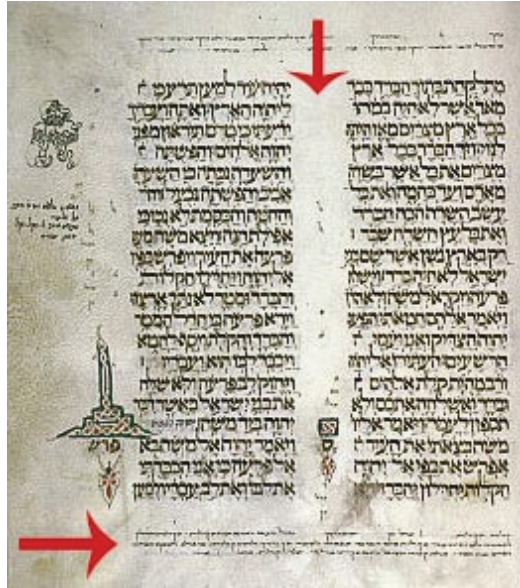
Partie de la page située à l'extérieur du cadre de justification (M. 331.07).

- marge de tête (haut de page) ;
- marge de queue ou de pied ;
- marges latérales ;
- marge de couture ou interne (jointive à la couture) ;
- marge de gouttière ou externe (du côté opposé à la couture) ;

— marge(s) médiane(s) ou entrecolonne(s) ;

Les marges accueillent figures, enluminures, corrections (du copiste, du réviseur ou des lecteurs), notes, gloses et commentaires. Lorsque les manuscrits ont été rognés (ce qui est souvent le cas), il est difficile de reconstituer la mise en page originale avec la place qu'elle accordait aux marges.

Entrecolonne



Marseille, Bibliothèque municipale, 1626, t. I, f. 72

Espace séparant deux colonnes contiguës (M. 331.08).

Dans les manuscrits de la Bible massorétique (texte hébreu accompagné des voyelles, des signes de cantilation et de la *massore* : voir Micrographies), on y inscrit, en un module très réduit, la « petite massore » : mention, sous forme abrégée, de détails (différences entre l'écrit et l'oral, particularités du texte écrit, etc.) portant sur tel ou tel mot, la « grande massore » (développement et compléments sur les mêmes points) étant inscrite dans les marges supérieure et inférieure. (voir ill.)

Colonne



Carpentras, Bibliothèque municipale, 375, f. 9v

Ensemble de lignes d'écriture, de même longueur, superposées (M. 331.12).

Le nombre des colonnes, leur forme (rapport de la hauteur à la largeur) et le nombre de lignes varient en fonction de l'époque, du format du manuscrit, de la nature du texte copié et de son utilisation, ces divers paramètres étant liés.

Pour les manuscrits grecs anciens, la disposition sur quatre colonnes à la page (codex *Sinaiticus* de la Bible : IV^e s.) ou sur trois colonnes à la page (*Vaticanus* : IV^e s.) est exceptionnelle.

Des lignes trop courtes (colonnes étroites) peuvent entraver la lecture car l'œil doit passer trop souvent d'une ligne à l'autre ; dans des lignes trop longues, il manque de repères.

Interligne

Espace compris entre la base d'une ligne d'écriture et la suivante (M. 331.14).

Réclame / Garde

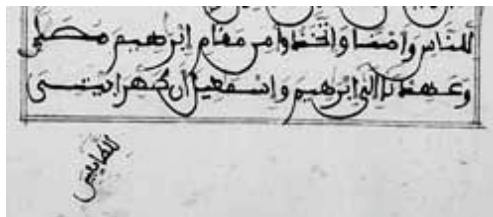


Fig. 1 : Châlons, Bibl. mun., ms. 116, f. 9v

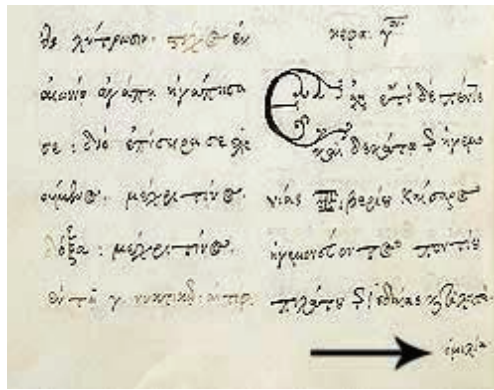


Fig. 2 : Saint-Brieuc, ms. 295, f. 280v



Fig. 3 : Nîmes, Bibl. Mun. Séguier, ms. 22, f. 56v-57

Indication *du/des* premier(s) mots (ou *des premières lettres*) de la page suivante inscrite au bas d'une page, le plus souvent à la jonction entre deux cahiers, permettant de contrôler la bonne succession des feuillets ou cahiers (M. 333.09).

Le système des **réclames** était déjà pratiqué dans les tablettes du Moyen-Orient ; il a probablement été utilisé dès le IV^e s. avant notre ère pour les œuvres réparties sur plusieurs rouleaux.

Les réclames sont le plus souvent horizontales (ou obliques, dans le sens descendant, pour les manuscrits arabes), mais aussi, parfois, verticales. Leur emploi se généralise, dans les manuscrits occidentaux, à partir du XIII^e s. Il peut être systématique ou très aléatoire et parfois combiné, dans un même manuscrit, avec d'autres pratiques : par exemple l'interruption du mot à la dernière lettre entrant dans le cadre de **justification** et la reprise de ce mot, à partir de la première lettre, au début du feuillet suivant ; ou encore la **contre-réclame** (reprise du dernier mot du verso au recto suivant). Souvent décorées, les réclames ne sont pas nécessairement de la main du copiste.

Une méthode plus ancienne consistait à numéroter les cahiers (ou les feuillets, à partir du XIII^e s. en Occident, avec le développement des tables des matières : **foliotation**) avec un élément appartenant à une série évolutive (lettres, chiffres, lettres à valeur de chiffres, combinaison de lettres, etc.) et diversement situé sur le premier et/ou le dernier feuillet du cahier (centre ou angle de la **marge** inférieure ou supérieure, feuillets recto ou verso, etc.). L'insertion d'une double numérotation (à partir du XIII^e s. pour les manuscrits latins) préserve à la fois l'ordre des cahiers et celui des feuillets à l'intérieur des cahiers.

Certains manuscrits grecs, arabes ou hébreux copiés en Orient portent aussi, à l'usage des relieurs, des marques de milieu de cahier (chiffres, tirets, barres, points ou signes divers).

Il convient de distinguer **pagination** (numérotation des pages dans les imprimés), **foliotation** (numérotation des feuillets dans un manuscrit) et **signatures** (chiffres, lettres ou signes utilisés pour indiquer le numéro d'ordre des cahiers ou des bifeuillets dans les manuscrits).

À suivre : Mise en page > dispositions

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « Les parties de la page », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [**En ligne**] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/parties-page.htm>

Les dispositions du texte sur la page

À pleine page



Amiens, Bibl. mun., ms. 923, f. 250



Troyes, Médiathèque. ms. 1204, f. 28v-29

Disposition dans laquelle le texte occupe toute la surface de la page ou de la justification (M. 331.05).

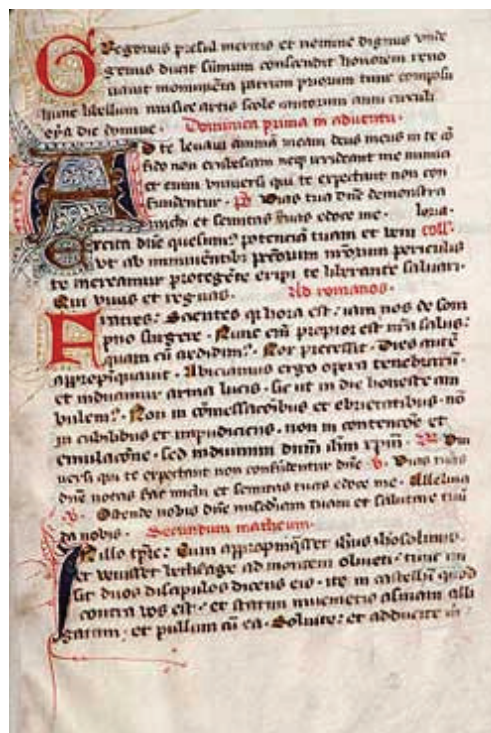
À mi-page

Disposition dans laquelle le texte n'occupe que la moitié de la page ou de la justification (cf. M. 331.06).

À longues lignes



Nîmes, Bibl. mun. Séguier, ms. 43, f. 221v



Vierzon, Bibl. mun., ms. 1, f. 9

Disposition dans laquelle les lignes d'écriture s'étendent d'une marge latérale à l'autre (M. 331.13). Cette disposition prédomine dans les manuscrits arabes (y compris les copies les plus anciennes du Coran).

En colonne(s)



Reims, Bibl. mun., ms. 216

Le nombre des colonnes et leurs dimensions peuvent varier selon les supports et la nature des textes copiés.

Couronne (disposition en -)



Nîmes, Bibl. mun., ms. 22, f. 4



Troyes, Médiathèque, ms. 172, f. 2

Dans cette disposition, le commentaire entoure le texte ou le texte son commentaire (commentaires bibliques, chaînes exégétiques, Talmud, ouvrages philosophiques, etc.).

Autres

Dispositions correspondant à des contenus spécifiques (poésie, théâtre, données chiffrées, etc.).

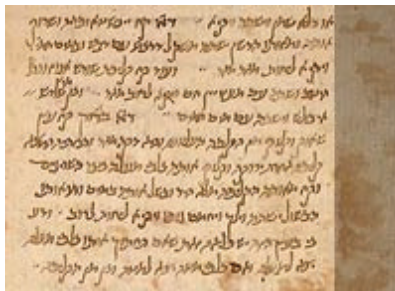
À suivre : Mise en page > Justification

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « Les dispositions du texte sur la page », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/dispositions.htm>

La justification

1. Absence de justification

Attaque des lignes de plus en plus décalée

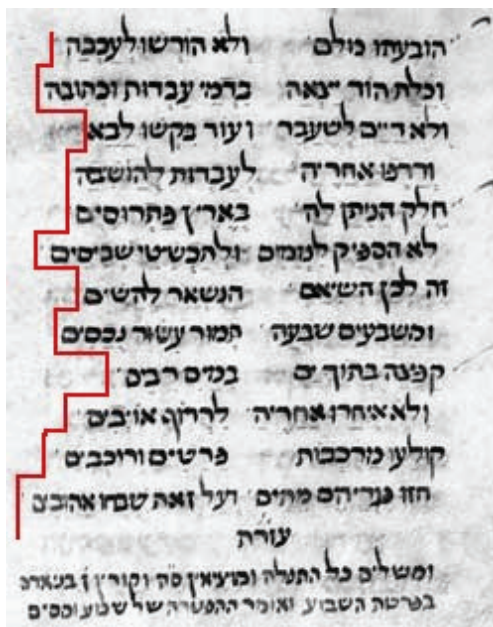


Montpellier, Bibl. mun., ms. 286, f. 16v

Cette tendance, perceptible ici à droite de l'image puisque l'hébreu se lit de droite à gauche, apparaît en l'absence d'un tracé vertical préliminaire.

Le phénomène est particulièrement sensible dans les papyrus.

Disposition « en dent de scie » ou « en drapeau »



Nîmes, Bibl. mun., ms. 10, f. 299

Fins de lignes non justifiées. (voir [Justification](#)).

Voir [Disposition en drapeau](#).

2. Techniques de justification

Réglure

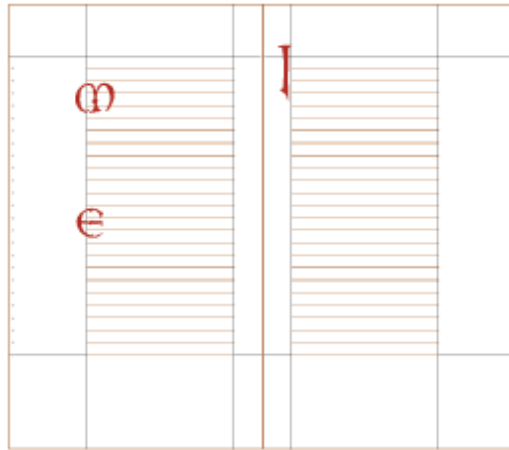


Schéma de réglure
Vendôme, Bibl. mun., ms 193, f. 69v-70

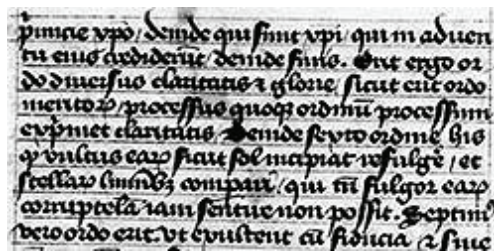
Ensemble de lignes tracées sur la page pour délimiter la surface à écrire et guider l'écriture (M. 322.01).

La réglure peut être faite à la pointe sèche (ou même, parfois, avec l'ongle), à la mine de plomb ou d'argent (à partir des XI^e-XII^e s.), ou à l'encre (à partir de l'époque gothique). Ces différentes méthodes sont appelées « techniques de réglure ». La première permet de régler simultanément les deux côtés d'un même feuillet (sillon et billon) ; elle peut être utilisée sur plusieurs feuillets à la fois.

La réglure s'appuie sur les repères que constituent des points faits à l'encre, des piqûres, ou une réglette (cadre en carton ou en bois dans lequel sont creusées des lignes). La *mistara* (cadre à régler dans lequel étaient tendues des cordelettes sur lesquelles on appuyait fortement pour tracer les lignes-guides) fut très fréquemment utilisée en pays d'Islam. À la fin du Moyen Âge, en Occident, on utilisait aussi le râteau (instrument muni de plusieurs pointes traçantes permettant de tracer plusieurs lignes à la fois).

La réglure peut être plus ou moins complexe selon la nature du/des texte(s) copié(s) et l'importance des préoccupations esthétiques dans le travail de copie. Tous les manuscrits ne sont pas réglés ; les vergeures sont parfois utilisées pour la délimitation des surfaces à écrire des *codices* de papier.

Linéation



Reims, Bibl. mun., ms. 381, f. 18v

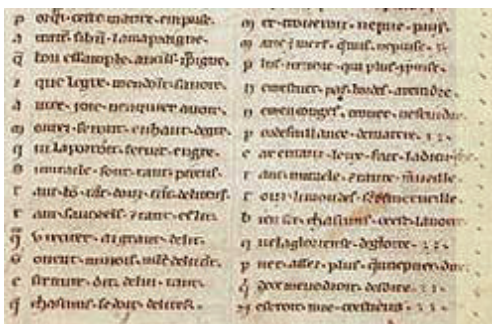
Ensemble des lignes horizontales parallèles qui guident l'écriture (M. 324.01).

L'unité de réglure est l'espace compris, dans un même cadre de justification, entre deux lignes tracées.

Dimensions du cadre de justification et unité de réglure peuvent varier, sur une même page, selon les éléments de la copie (texte, commentaire, etc.), leur rapport et leur hiérarchie.

L'écriture hébraïque se guide normalement sur la ligne supérieure, sauf dans les pays d'Ashkenaz (France, Angleterre, Allemagne) où elle s'appuie, comme le latin, sur la ligne réglée sous-jacente à la ligne écrite.

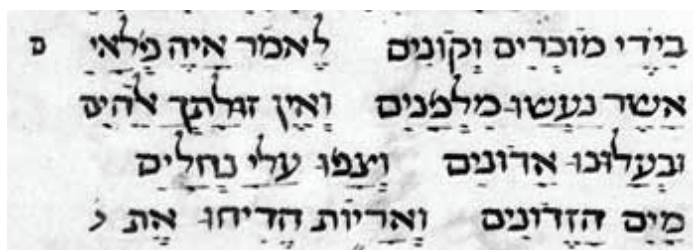
Point d'intersection



Blois, Bibl. mun., ms. 34, f. 1

Points placés à l'intersection de la ligne de justification verticale droite avec les lignes rectrices ordinaires (M. 324.03) : technique utilisée par les scribes anglo-normands.

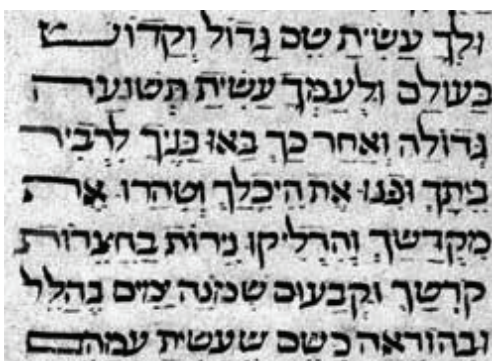
Rejet dans la marge du dernier élément (mot/lettre/syllabe)



Nîmes, Bibl. mun., ms. 10, f. 33

Dans le domaine hébraïque, cette méthode est caractéristique des manuscrits copiés en Ashkénaz (France du Nord, Allemagne) et dans le nord de l'Italie.

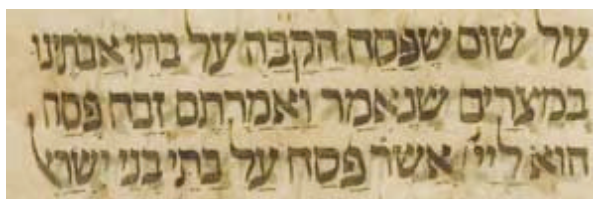
Dilatation de la dernière lettre ou de l'avant-dernière lettre



Nîmes, Bibl. mun., ms. 10, f. 363

Élargissement de la dernière ou de l'avant-dernière lettre du mot de la ligne.
Méthode fréquemment utilisée dans les manuscrits hébreux, en particulier pour la copie du
texte biblique qui doit être scrupuleusement respecté (sans rien ajouter ni retrancher).

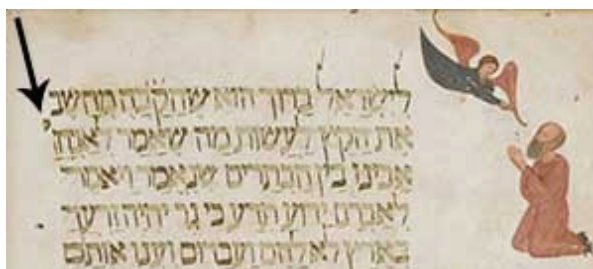
Resserrement



Chantilly, Bibliothèque du Château, ms. 732, f. 20

Resserrement des dernières lettres du dernier mot de la ligne.

Abréviation du dernier mot

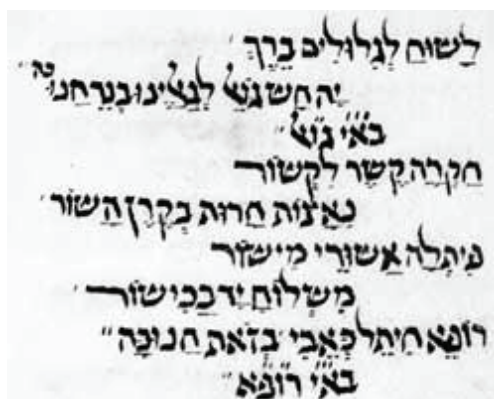


Chantilly, Bibliothèque du Château, ms. 732, f. 12

Méthode appliquée dans les manuscrits de tous champs linguistiques. Dans l'illustration ci-jointe, le mot abrégé est *Abrah[am]*.

Dans les manuscrits grecs, on utilise parfois un signe d'abréviation, le trait horizontal qui surmonte la voyelle finale de la ligne et remplace une consonne (*nu* équivalent à n). Cette abréviation n'est pas utilisée pour les manuscrits bibliques.

Fin de mot ou ajout dans l'interligne



Nîmes, Bibl. mun, ms. 10, f. 366

Cette technique n'est pas exclusive d'un champ linguistique. Elle est fréquemment utilisée dans certains manuscrits grecs ou hébreux.

Points occupant les espaces vides en fin de lignes

Point d'intersection situé au croisement de la ligne de justification verticale et de la ligne rectrice de l'écriture (pratique courante chez les scribes anglo-normands). Dans les manuscrits hébreux, le phénomène disparaît après 1200.

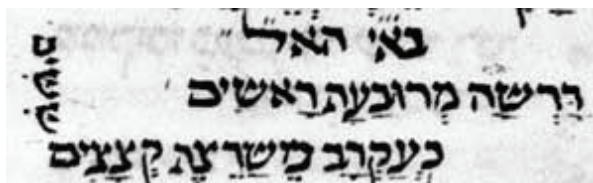
Répétition de la lettre finale sur la ligne de justification

Manuscrits romans.

Fin du mot écrite en diagonale, dans l'interligne

Pratique courante dans les manuscrits hébreux séfarades et byzantins.

Fin du mot ou de la ligne écrite verticalement



Nîmes, Bibl. mun, ms. 10, f. 367

Pratique courante dans les manuscrits hébreux copiés en Ashkenaz.

Isolement ou répétition en bout de ligne de la/des dernière(s) lettre(s)

Cette méthode est parfois utilisée par les scribes anglo-normands, pour la copie de romans en vers. Les éléments ainsi rejetés en bout de ligne se trouvent approximativement à la même distance du bord de la feuille que les initiales, et ils sont verticalement alignés (dans un espace ménagé à cet effet par la réglure).

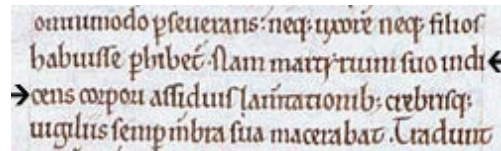
Interruption du mot



Chantilly, Bibliothèque du Château, ms. 732, f. 4

Interruption d'un mot repris, dès la première lettre, à la ligne suivante. Phénomène fréquent dans certains manuscrits hébreux.

Interruption du mot et poursuite de sa copie à la ligne suivante



Orléans, Bibl. mun., ms. 13, p. 322

Pratique courante dans les manuscrits hébreux (sauf les Bibles) et dans les plus anciens manuscrits du Coran.

Quelle que soit la langue, l'interruption ne correspond pas systématiquement à la fin d'une syllabe.

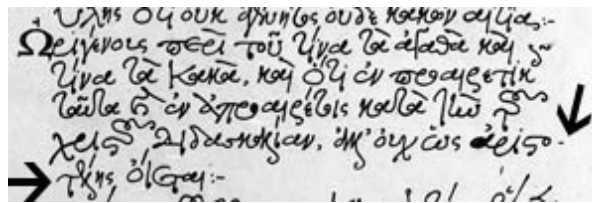
Bouts-de-ligne et signes graphiques



Melun, Bibl. mun., ms. 6, f. 130v

Éléments sans signification uniquement destinés à combler l'espace demeuré vierge à la fin d'une ligne : trait de plume simple ou ondulé, géométrique ou ornementé ; baguette décorative ; lettre (ou partie de lettre), annulée par un procédé quelconque (biffée, exponctuée, etc.) ; signe diacritique ou de ponctuation (point d'exclamation, d'interrogation, deux points) ; barre oblique enjolivée, tiret ondulé, point, etc. (M. 421.05).

Coupure du mot avec trait d'union



Reims, Bibl. mun., ms. 375, f. 4

Αριστο-τέλης *Aristo-télès* (voir illustr.)

Cette méthode de coupure du mot avec trait d'union en fin de ligne (et aussi parfois au début de la ligne suivante), est apparue en Angleterre au VIII^e s. Elle ne s'est généralisée qu'un siècle plus tard dans les manuscrits latins ou en langue romane.

À suivre : Mise en page > Décoration

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « Justification », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [**En ligne**] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/justification.htm>

Décoration et illustration



Angers, Bibl. mun., ms. 378, f. 172

La décoration et l'illustration (enluminure) des manuscrits – travail généralement distinct de celui du copiste – sont un des aspects de leur mise en page. Dans leur relation au texte, elles peuvent avoir diverses fonctions (illustrer, offrir des repères, etc.) et se présenter de différentes manières (parfois combinées) :

- en pleine page, sur les premiers folios (fonction équivalente à celle du frontispice) ;
 - en pleine page, à la fin du volume (dédicaces) ;
 - en pleine page dans le corps du manuscrit ;
 - en association avec les initiales (ornées, historiées) ;
 - dans les colonnes du texte (au milieu du texte) ;
 - dans les colonnes du texte (avec interruption du texte) ;
 - dans les marges (en débordant parfois sur le texte) ;
 - du haut en bas d'une colonne ;
 - en regard sur une page faisant face au texte ;
 - regroupées dans des cahiers séparés ;
 - dans les interlignes ;
 - etc.
-
- sur un fond coloré ou historié ;
 - dans un encadrement (simple, architectural, etc.) ;
 - en bandeaux ;
 - en registres (différents niveaux) ;
 - en médaillons ;
 - dans un encadrement ;

- dans des panneaux polylobés ;
- en miniatures ;
- etc.



Chantilly, Bibliothèque du Château, ms. 732, f. 7v-8

La décoration des manuscrits hébreux, comme celle des manuscrits grecs ou latins, comporte fréquemment des éléments figuratifs (y compris la représentation d'êtres humains) ; celle des manuscrits arabes emprunte pour l'essentiel ses motifs aux formes architecturales, au monde végétal, à la géométrie et à ses prolongements. L'étude de l'enluminure dans ses rapports avec la mise en texte fait l'objet des derniers chapitres de l'ouvrage collectif publié sous la direction de H.-J. Martin et J. Vezin (voir la [bibliographie](#)).

À suivre : [Mise en texte](#) > [Principales parties du texte copié](#)

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « La décoration et illustration », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/decoration.htm>

2. Mise en texte

- Les principales parties du texte copié

- La présentation du texte

- Se repérer dans le texte

- La ponctuation et les subdivisions syntaxiques

- Les signes diacritiques et notations de détail

- Corrections et interventions

Les principales parties du texte copié

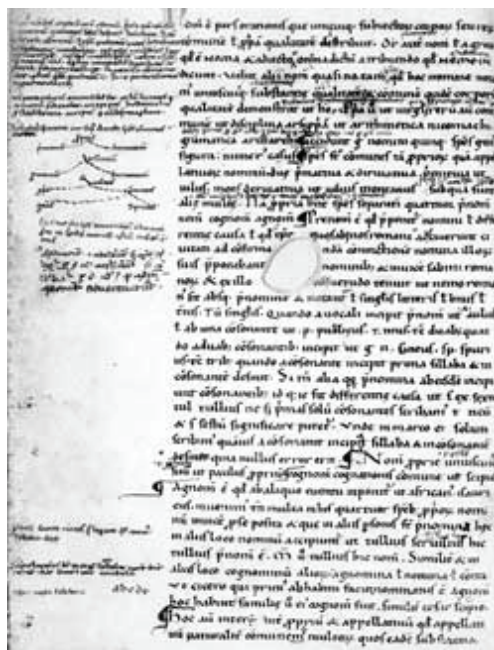
Texte principal



Tours, Bibl. mun., ms. 558, f. 1

Ou texte commenté (ici au centre de la page, disposé en deux colonnes).

Marginalia



Troyes, Bibl. mun., ms. 1377, f. 11v

Ensemble des mentions et des signes inscrits en marge d'un texte (M. 434.17) : *variantes, corrections, réparations d'oublis, commentaires.*

Glose(s)



Vendôme, Bibl. mun., ms. 87, f. 60

Bas lat. *glosa*, « mot qui a besoin d'être expliqué ».

Explication d'un mot ou d'un passage, adjointe à ce texte. Il s'agit généralement d'une courte annotation (voir indication sur ill.) et non d'un commentaire continu élaboré. Elle peut prendre diverses configurations (modules de caractères différents, etc.), être « vivante » ou « morte » (appelée ou non à être développée), et se situer en différents endroits de la page :

- systématique (après chaque mot ou chaque passage) ;
- littérale (sens propre ou grammatical des mots) ;
- organique (intégrée au texte commenté) ;
- formelle (constituant elle-même un texte organisé et transmis) ;
- interlinéaire (inscrite entre les lignes du texte, généralement très courte) ;
- finale (ajoutée à la fin d'un paragraphe) ;
- marginale (inscrite dans l'une des marges, ou sur plusieurs d'entre elles si la matière est abondante ; avec ou sans appel dans le texte) ;
- encadrante (disposée autour du texte commenté [surtout la Bible], sur trois ou quatre côtés) ;
- intercalaire (paragraphe distincts, alternant avec le texte commenté) ;
- à longues lignes ou continue (occupant tout le corps de la page) (M. 434.02 à 434.11).

Divers procédés, souvent combinés, ont été mis en œuvre pour maintenir à la fois la **distinction** (voir également la rubrique citations) et la **proximité** entre le texte et son commentaire, leurs longueurs respectives pouvant varier considérablement d'un passage à l'autre :

1. Texte et glose(s) situés au sein du même espace de justification :

- gloses interlinéaires (généralement courtes) ;
- succession alternée du texte (découpé en tranches de sens, de longueur variables) et de la/des glose(s) ;
- légère variation de la largeur des lignes (procédé rarement adopté malgré son caractère à la fois fonctionnel et harmonieux) ;
- copie du texte commenté au sein d'un espace entouré, de tous côtés par le commentaire (dans une colonne ou une copie à longues lignes ; dans cette

configuration, les surfaces respectivement consacrées au texte et à son commentaire varient d'une page à l'autre) ;

- soulignement du texte commenté ou des gloses ;
- dichromie ;
- utilisation de caractères de types ou de modules différents ;
- mentions telles que « texte » et « glose », en toutes lettres ou abrégées, au sein de la copie ;
- emploi complémentaire des rubriques, des pieds-de-mouche (parfois de couleurs ou de formats différents), des letrines, des alinéas et des lemmes.

2. Texte et glose(s) situés dans des espaces de justification différents :

- utilisation fréquente des abréviations dans les gloses ;
- utilisation d'une ligne de réglure sur deux pour le texte ou son commentaire ;
- différence des espaces interlinéaires ;
- utilisation de types ou de modules d'écritures différents pour le texte central et les gloses (marginales ou encadrantes) ;
- introduction d'alinéas dans le texte ou son commentaire ;
- juxtaposition de deux ou plusieurs colonnes parallèles (mais pas nécessairement de mêmes dimensions) portant respectivement (avec une linéation, des types et des modules d'écritures semblables ou différents) le texte et son/ses commentaire(s) ; changement, à chaque page, des dimensions de l'espace dévolu au texte et à son commentaire (ce qui implique des réglures différentes) ;
- disposition particulière des gloses marginales (motifs géométriques divers) destinée à préserver l'équilibre esthétique de la page ou de deux pages en regard.

La disposition du texte et de son commentaire (ou de sa traduction) sur deux pages en regard est exceptionnelle.

La mise en page de base du Talmud de Babylone qui avait été fixée par la tradition manuscrite (*mishna* de longueur variable entourée de commentaires successifs, aux longueurs également variables) a été adoptée dans la première édition complète (Daniel Bomberg, 1520-1523) et les éditions modernes du Talmud la reproduisent encore, en sorte qu'une citation du Talmud de Babylone renvoie toujours au feuillet (recto ou verso) où se trouve le passage mentionné.

Lorsque le commentaire est suffisamment élaboré pour constituer un texte autonome, il arrive qu'il soit copié au centre de la page, alors que le texte commenté est inscrit dans les marges ; les problèmes posés – et certaines des solutions adoptées – sont alors les mêmes que pour la configuration inverse.

À l'époque alexandrine, texte et commentaire étaient copiés sur deux rouleaux distincts.

Sc[h]olie(s)

1546-1680

Gr. σχολεῖον
(*skholeion*),
« école », dérivé de
σχολή,
« loisir » (par
opposition à la vie
publique ou
commerçante),
« étude ».

Note ou commentaire grammatical (philologique, historique...) sur un texte classique, dû à un auteur antique (M. 434.14).

Insérende(s)

Mention inscrite hors du corps du texte, destinée à y être introduite à la lecture ou lors d'une

- initiale rehaussée de couleur ;
- nom de l’auteur en début de citation ;
- signe répété en marge des lignes où s’étend la citation (Fig. 2).

Ces procédés sont analogues à ceux qui étaient utilisés pour les gloses et les traductions.

Incident

Lat. *incidens*,
« courte note ».

Généralement distribuées dans les marges, les notes, lorsqu’elles sont assez développées, peuvent être intégrées à la justification. Elles sont alors isolées du texte principal par divers moyens :

- rejet de l’*incidens* sur la droite de la colonne d’écriture ; il est alors séparé du texte, sur trois côtés, par un espace blanc calibré, et quelquefois encadré par un trait de plume ;
- rubrique *incidens* (parfois réduite au I initial du mot) ;
- contenu de la note intégralement rubriqué ;
- espace blanc calibré ;
- trait de plume encadrant la note ;
- séparation du texte et de l’*incidens* par des suites d’accolades ou de motifs géométriques, un signe en équerre de couleur ou encore un simple trait à la plume.

Illustrations

Voir le chapitre « Décoration et illustration ».

À suivre : Mise en texte > Présentation du texte

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « La présentation du texte », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/presentation.htm>

La présentation du texte

Scriptio continua

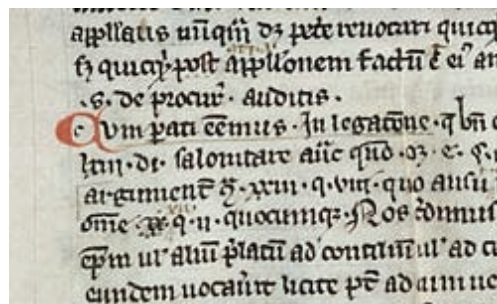
Mode d'écriture dans lequel toutes les lettres se suivent à intervalle régulier sans qu'aucun espace ou signe sépare les mots entre eux ([M. 332.01](#)).

Cette façon de copier les textes favorise l'économie du support mais elle correspond surtout à une préférence pour la lecture orale (*lectio*), à une conception élitiste et exigeante de cette activité (le rôle du copiste n'est pas de la faciliter), et à une perception des unités signifiantes du discours (mots, etc.) différente de la nôtre. Les signes de prosodie qui aident à la lecture (accents, *hyphen*, *diastole*, etc.) étaient souvent inscrits non point par le copiste, mais par le lecteur. Dans la *scriptio continua*, l'espace qui sépare les lettres est généralement plus important qu'il ne l'est aujourd'hui, dans nos textes imprimés.

Dans les manuscrits latins, la séparation des mots a été introduite, en même temps que se répandait la minuscule caroline, entre le VIII^e et le XIII^e s., mais vers le II^e s., les Romains séparaient les mots avec des points (*interpunction*), pratique qui fut abandonnée par la suite. Dans les manuscrits grecs, la séparation des mots correspond au passage de l'onciale à la minuscule (dès le IX^e s.), mais jusqu'au XV^e/XVI^e s., elle est graphique et non morphologique (*ta striè reis* pour *tas trièreis* : les trirèmes). Pour la tradition hébraïque, la séparation des mots est déjà présente dans les manuscrits de la mer Morte (III^e s. av. J.-C. - 1^{er} s. ap. J.-C.). Dans les premiers manuscrits du Coran, on ne distinguait pas l'espace apparaissant entre deux mots et celui qui sépare deux lettres ne pouvant être liées.

Voir également [Ponctuation](#).

À la ligne



Vendôme, Bibl. mun., ms. 79, f. 138v

En abandonnant une ligne d'écriture pour en commencer une nouvelle ([M. 332.03](#)).

Paragraphe



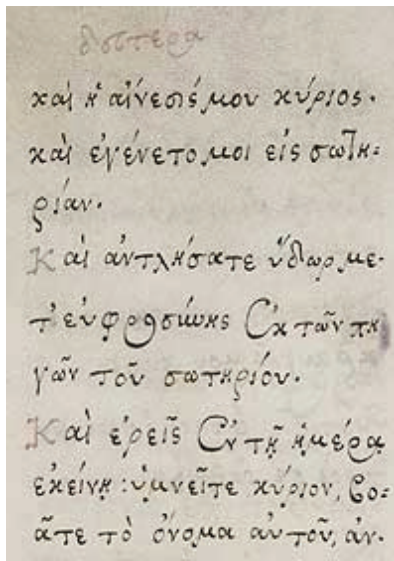
Marseille, Bibl. mun., ms. 89, f. 58v

Portion de texte comprise entre deux alinéas, ou entre deux signes ou mentions marquant une subdivision du texte (M. 332.05).

Subdivision utilisée par les Grecs dès le IV^e s. avant notre ère et adoptée par les Romains à date ancienne.

Voir également *Paragraphos*.

Alinéa



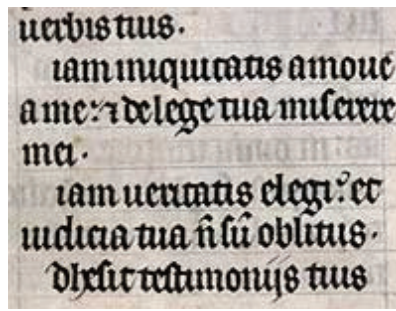
Saint-Brieuc, Bibl. mun., ms. 95, f. 75v

Lat. *alinea* « [en s'éloignant] de la ligne ».

- a) Retour à la ligne destiné à marquer une subdivision du texte.
- b) Portion de texte comprise entre deux retours à la ligne (M. 332.04).

Lorsque la dernière ligne d'un paragraphe est pleine et que le paragraphe suivant commence sans solution de continuité (saut d'une ligne blanche), il arrive que l'on ménage un espace vierge à la fin de la première ligne de la seconde paragraphe, pour maintenir l'association début d'unité textuelle / alinéa (manuscrits romans).

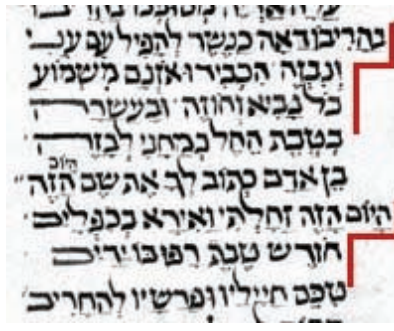
Alinéa rentrant



Verdun, Bibl. mun., ms. 107, f. 60v

Retour à la ligne, la nouvelle ligne d'écriture commençant par un espace blanc (M. 332.06).

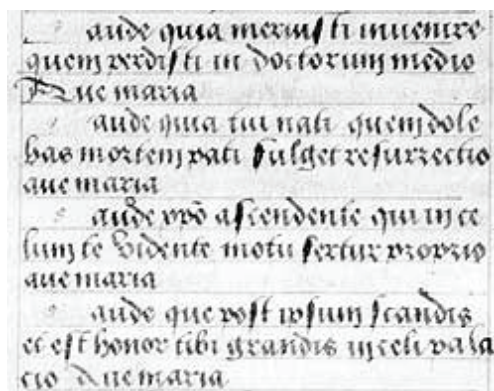
Alinéa sortant



Nîmes, Bibl. mun., ms. 10, f. 353

Retour à la ligne, la nouvelle ligne d'écriture commençant en dehors de la justification (M. 332.07).

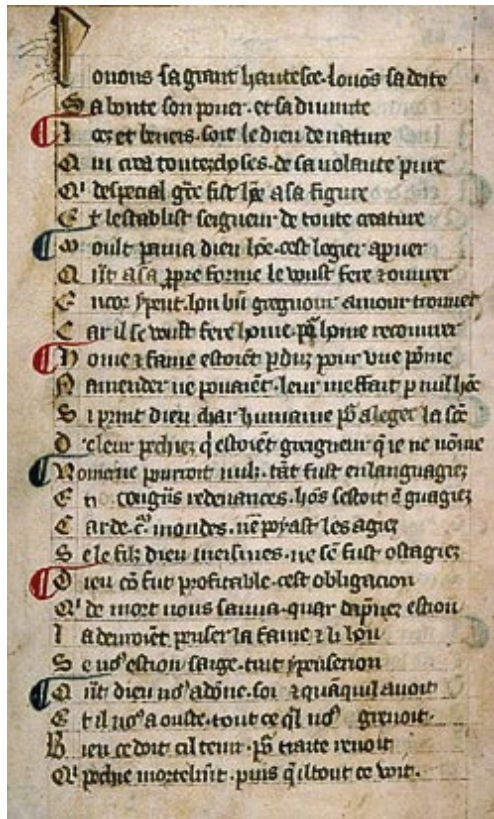
Indentation



Nîmes, Bibl. mun., ms. 9, f. 27v

Disposition formée par une succession d'alinéas rentrants, notamment pour marquer les différences de mètres dans un texte en vers, les changements de répliques dans un dialogue (M. 332.08)...

En drapeau (ou « en dent de scie »)

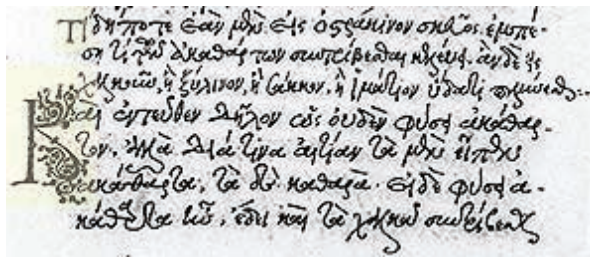


Angers, Bibl. mun., ms. 548, f. 3v

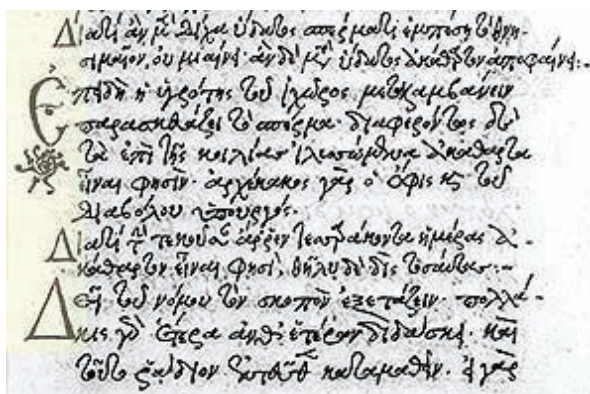
Expression qualifiant une série de lignes d'écriture de longueur irrégulière, alignées par leur début, et dont les extrémités forment une série de saillies et de creux que ne vient compenser aucun artifice de mise en page (lettres étirées, bouts-de-lignes, etc.) (M. 332.09).

Voir Disposition « en dent de scie ».

En vedette



Reims, Bibl. mun., ms. 375, f. 13v



Reims, Bibl. mun., ms. 375, f. 14

Expression qualifiant la situation d'une mention, d'un mot, d'une lettre, d'un signe..., placé hors de la justification, au-dessus ou à gauche du texte.
S'emploie plus particulièrement à propos d'initiales qui se détachent du corps du texte (M. 332.10).

Ligne de sens

Ligne d'écriture correspondant à une articulation logique ou grammaticale du texte et offrant un sens par elle-même (M. 332.11).

Per cola et commata

Gr. κῶλα (lat. *cola*), « membres [de phrases], parties [de vers] » ; κόμματα (lat. *commata*), « membres [d'une période] ».

Expression qualifiant la disposition d'un texte divisé en une succession de très courts alinéas dont chacun correspond à une phrase ou à un membre de phrase (M. 332.12). La dernière ligne d'une strophe est souvent plus courte que la précédente, ce qui contribue à l'harmonie de la page.

Cette disposition par unités de sens favorise la lecture à haute voix et l'intelligence des textes. Elle fut adoptée par Origène pour la préparation de ses *Hexaples* et par Jérôme pour sa traduction latine (Vulgate) de la Bible hébraïque. Elle est très différente de la division en versets, beaucoup plus tardive.

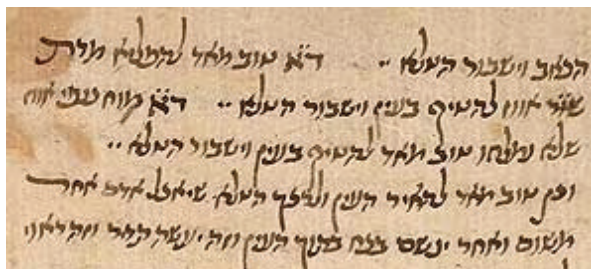
Colométrie

Disposition des lignes d'écriture mettant en évidence la structure métrique d'un texte en vers, en faisant commencer chaque vers à la ligne, en distinguant le début de chaque strophe (M. 332.13)...

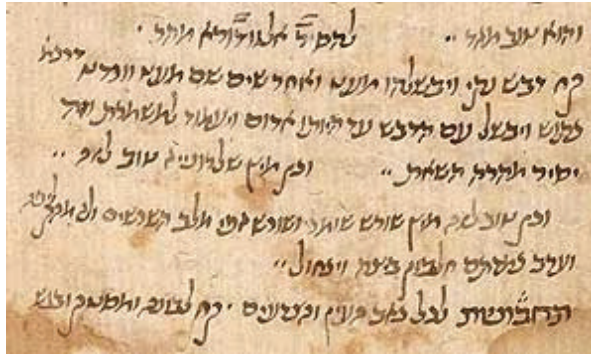
Rejet

Mot ou portion de mot qui, faute de place à l'extrémité de la ligne, a été inscrit au bout d'une autre ligne ou dans l'interligne (M. 332.14).

Danser



Montpellier, Bibl. mun., ms. 286, f. 29



Montpellier, Bibl. mun., ms. 286, f. 29

Se dit de lignes d'écriture non régulières : non rectilignes ou non parallèles (M. 332.15).

Habiller



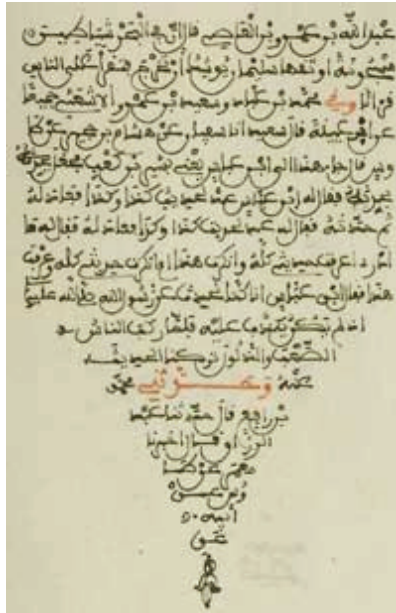
Chantilly, Bibliothèque du Château, ms. 732, f. 20v

Entourer d'écriture, sur deux côtés ou plus, une figure, une initiale, un texte à gloser (M. 334.01)...

Style lapidaire

Disposition du texte imitant les inscriptions monumentales, dans laquelle de courtes lignes de sens ou des vers s'étendent symétriquement de part et d'autre du milieu de la page, au lieu de débiter à la marge (M. 334.02).

Cul-de-lampe



Chantilly, Bibliothèque du Château, ms. 312, f. 355

Disposition ornementale d'une mention ou d'une fin de texte, dont les lignes sont progressivement raccourcies de part et d'autre d'un axe central, de façon à dessiner un triangle (M. 334.03).

Lettre sous lettre

Expression qualifiant un texte écrit verticalement, mais dont chaque lettre conserve son orientation normale (M. 334.04).

Acrostiche

Gr. ἄκρος (*akros*),
« extrême » et
στικός (*stikhos*),
« vers ».

Ensemble de lignes d'écriture (de vers, le plus généralement) dont les lettres initiales, médianes ou finales, peuvent se lire verticalement pour former des noms ou des mots (M. 334.05).

Cette technique très ancienne (elle est attestée dès l'époque hellénistique) est un moyen d'authentification des œuvres qu'elle préserve des pillages.

Les indications qu'elle donne peuvent être assez détaillées (nom et patrie de l'auteur, date de composition de l'écrit).

Dans les manuscrits hébreux, c'est souvent de cette manière que les scribes — ou certains lecteurs — signalent leur nom.

Calligramme



Tours, Bibliothèque municipale, ms. 313, f. 93

Texte figuré.

Gr. κάλλος
(*kallos*), « beauté »
et γράμμα
(*gramma*),
« lettre ».

Texte copié de telle façon que les lignes d'écriture ou certaines lettres mises en valeur par un procédé quelconque, forment un dessin géométrique ou figuratif (M. 334.06).

L'usage du calligramme contribue à la mise en page du manuscrit et à une réflexion sur l'esthétique de la page (ou de la double page).

Micrographies

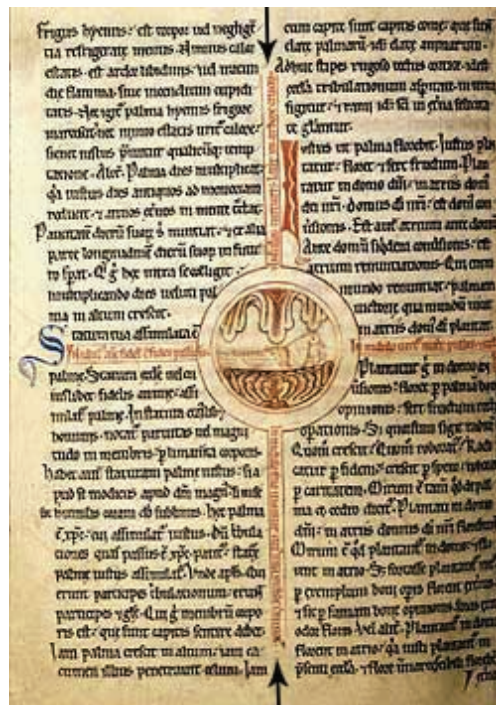
Dans les manuscrits hébreux bibliques, la *massore* (remarques lexicographiques, grammaticales, etc.) apparaît parfois sous forme de dessin (motifs géométriques et floraux seulement, en Orient, mais aussi zoomorphes et anthropomorphes en Europe chrétienne). Sous cette forme, elle a essentiellement une fonction décorative, et n'est pas faite pour être lue. La plupart du temps, il n'y a aucun lien entre le texte de la *massore* et le dessin en micrographie (ce qui distingue cette dernière du calligramme).

Tableau

Tours, Bibliothèque municipale, ms. 845, f. 86v

Ensemble de données distribuées méthodiquement par lignes et colonnes, de façon à permettre une consultation aisée (M. 334.07).

Transversal



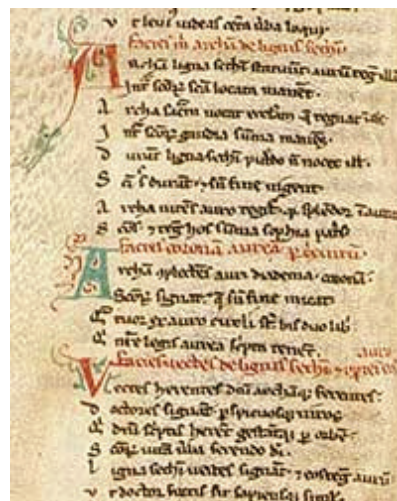
Dijon, Bibliothèque municipale, ms. 225, f. 97v

Perpendiculaire au sens normal d'utilisation de la page (M. 334.08).

Tête-bêche

Disposé à l'inverse du sens normal d'utilisation de la page (M. 334.09).

Lettre initiale rejetée dans la marge



Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 33, f. 25v

Phénomène qui apparaît surtout dans les textes de poésie en langue vernaculaire : il sert à distinguer par exemple les vers impairs (cette initiale peut être aussi rubriquée ou colorée).

Lettre finale rejetée ou répétée dans la marge

Romans en vers.

Dernier mot ou rime isolés du reste du vers

Romans en vers.

Miniature



Douai, Bibliothèque municipale, ms. 91, f. 43

Peinture de petits sujets servant à l'illustration des manuscrits (par exemple pour l'individualisation de certains épisodes, dans les récits).

Autres

Formes spécifiques (poésie, théâtre, etc.).

À suivre : Mise en texte > Se repérer dans le texte

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « La présentation du texte », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) **[En ligne]**
<http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/presentation.htm>

Se repérer dans le texte

Titre courant



Paris, Bibl. Mazarine, ms. 75, f. 111v

Indication sur le contenu d'un texte (titre de l'ouvrage ou d'une de ses parties ou sujet de cette partie...) inscrite dans la marge supérieure de chacun des feuillets ou pages (M. 333.07).

Dans les manuscrits grecs, cette pratique est attestée dès la fin du IV^e s.

Les titres courant ne sont pas toujours de la main du copiste : ils peuvent être dus à une autre main, par exemple celle d'un lecteur.

Ils apparaissent de façon plus ou moins régulière dans les manuscrits, selon la nature des textes (ils sont presque de règle, par exemple, dans les bibles).

Leur disposition dans la marge supérieure (plus ou moins centrés) et au sein du manuscrit (identiques sur chaque page, étalés sur deux pages en regard, distincts pour les différentes colonnes d'une même page, etc.), leur contenu (simple indication chiffrée des subdivisions du texte ou mentions diverses, plus ou moins explicites) varient d'un manuscrit à l'autre et quelquefois, au sein d'un même manuscrit.

Lorsque leur libellé est très précis, les titres courants offrent un véritable sommaire du volume (qui peut apparaître également au début du texte copié ou à la fin du manuscrit).

Manicule

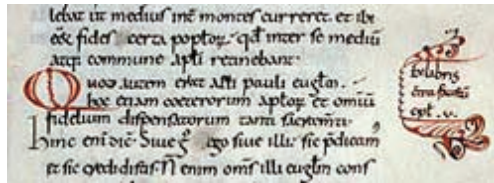


Lat. *manicula*,
« menotte »,
« manche ».

Signe représentant une main (*sortant d'une manche*) dont l'index est dressé, tracé en marge pour attirer l'attention sur un passage (M. 421.14).

Les manicules sont souvent de la main d'un lecteur.

Manchette



Angers, Bibl. mun., ms. 65, f. 176

Sens primitif : manicule dessinée en marge, sortant d'une manche de vêtement sur laquelle est portée une inscription.

Plus généralement : inscription marginale permettant l'identification d'un passage particulier du texte : sous-titre, incipit, numérotation des éléments d'un exposé en plusieurs points, indication du sujet traité, autorité citée (M. 333.08)... Elle est parfois reliée par un trait (rubriqué) à son point d'insertion dans le texte.

Notation acrophonique

Gr. ἄκροσ (*akros*),
« qui est au
commencement » et
φωνή (*phonè*),
« son ».

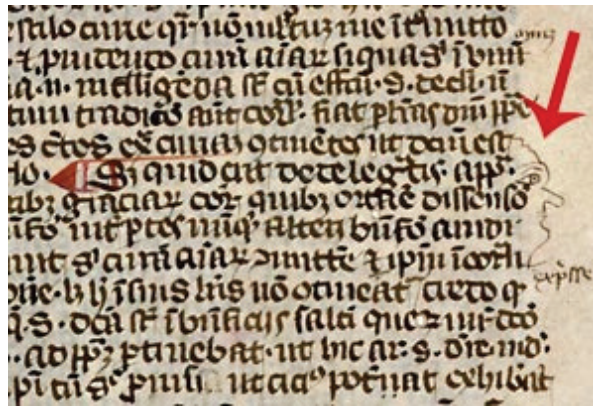
Utilisée, par exemple, dans la Comédie antique pour numéroter les vers dans les marges (selon un décompte des lignes par centaines dont l'usage remonte à la librairie attique) : M = mille, C = *centum* ; X = χίλιοι (mille), H = ἑκατόν (cent) etc. Le décompte des lignes ou des vers, qui servait à rémunérer les scribes, est dit stichométrie.

Ce système sera également utilisé, au moins dès le II^e s. de notre ère, pour donner des références assez précises.

Nom, entier ou abrégé, de chaque auteur

Évangélistes, auteurs des citations dans les chaînes exégétiques, etc.

Feston, accolade



Angers, Bibl. mun., ms. 393, f. 5

It. *festone*,
« ornement ».

Trait de plume, parfois enjolivé de fioritures, tracé verticalement dans la marge, à peu de distance de la ligne de justification, pour attirer l'attention sur plusieurs lignes du texte (M. 421.13).

Ligne multifide réunissant l'extrémité de plusieurs mots pour guider l'œil du lecteur vers une désinence ou une suite communes à ces différents mots ; ou inversement pour les lier à un antécédent commun (M. 421.04).

Marques de renvoi

Voir ci-dessous : renvoi.

Figures, symboles ou signes propres

Dessins à la plume représentant des figures humaines ou animales (*Décrétales*).

Symboles divers (lettres grecques, symboles mathématiques, signes conventionnels ou personnels) dont les listes, parfois très élaborées, peuvent être données en fin de manuscrit. Ainsi l'*omega* grec peut représenter la mort, un triangle vide, l'intellect ou l'âme humaine, un cercle, l'éternité, etc.

Mentions diverses

Manuscrits grecs : κει(μένον) = « texte » et ἐρμ(ηνεία) = « interprétation » : ces mentions précèdent respectivement, dans les chaînes exégétiques, le passage commenté et son commentaire.

Manuscrits latins : R χ = *rubrica* (signe de renvoi).

Utrum... videtur quod non... praeterea... sed contra... respondeo dicendum... ad primum... ad secundum, etc. (étapes du raisonnement dans les manuscrits scolastiques).

Texte... glose / Tex... Glo. Acteur... translateur / A... T (texte et glose, texte et traduction dans les manuscrits romans).

Paragraphos



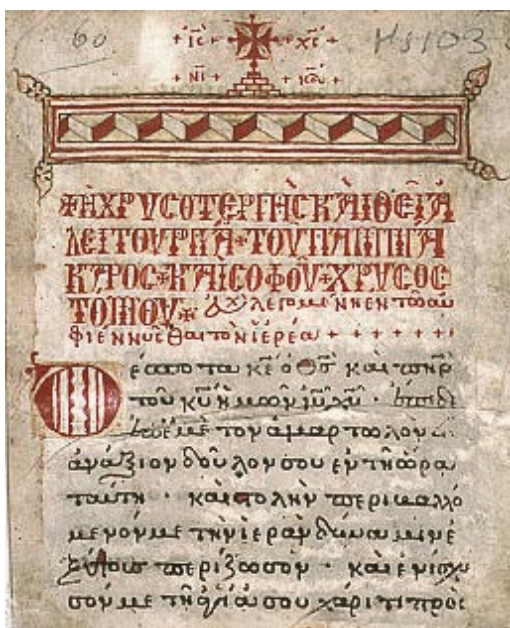
Variantes de *paragraphos*

Gr. παράγραφος
(*paragraphos*),
« [signe] écrit à côté
de ».

Petit trait horizontal renforcé à ses extrémités, faisant saillie dans la marge (juste au-dessous de la première ligne du passage désigné), et signalant les divisions du texte (il correspond alors à notre point à la ligne, avec le blanc qui suit) ou la répartition des répliques dans les œuvres dramatiques. Il peut être parfois combiné avec la *corônis*. Le début exact de la réplique est signalé, à l'intérieur de la ligne, par un *dicolon* (deux points superposés).

Dans les dialogues, le changement d'interlocuteur peut être indiqué également par des noms propres au vocatif (au sein du texte) et/ou par l'identification du locuteur (dans la marge).

Hierarchie des écritures et de leurs modules

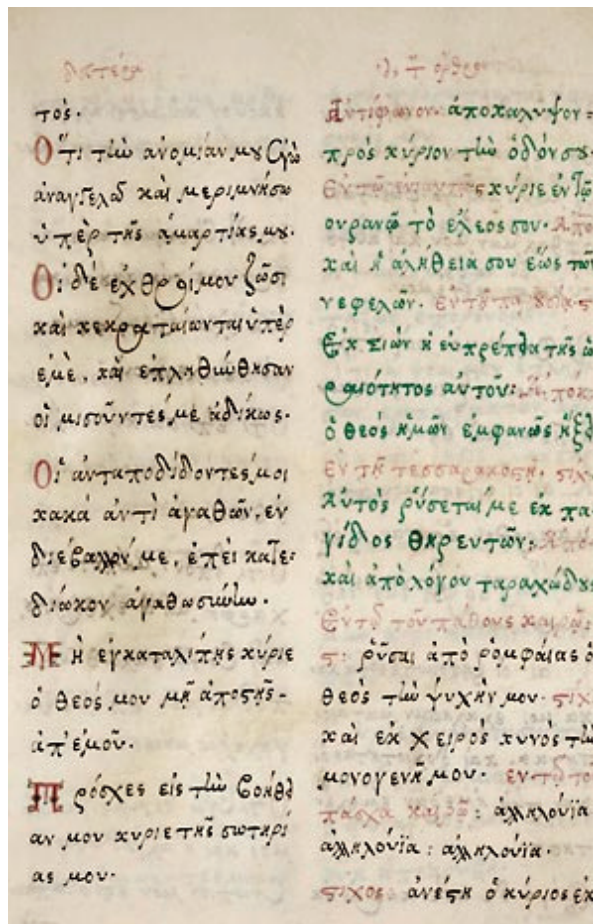


Marseille, Bibl. mun, ms. 103, p. 1

Code parfois très strict selon lequel étaient hiérarchisées les différentes écritures — et donc les différents éléments de la copie — dans un même manuscrit (par exemple un lemme et son commentaire).

De nombreux manuscrits du Coran présentent, sur une même page, une alternance de passages copiés avec des couleurs, des styles d'écritures, et des modules d'écritures différents. Cette pratique ne correspond à aucune hiérarchie dans le texte ; elle vise uniquement à éviter une mise en page trop répétitive.

Hierarchie des encres



Saint-Brieuc, Bibl. mun., ms. 393, f. 72v

Utilisée, dans certains manuscrits, pour distinguer les différentes subdivisions ou parties constituantes d'un texte.

Rubrique



Paris, Bibl. Mazarine, ms. 36, f. 186

Lat. *rubricus*,
« rouge ».

Sens propre : mention écrite à l'encre rouge.
Par extension : intitulé d'un texte ou d'une de ses parties mis en valeur par l'emploi d'encre de couleur, ou de lettre d'un type ou d'un module spécial, ou par tout autre procédé (M. 333.01).

Le procédé était déjà connu des Égyptiens. Selon une pratique ancienne, les textes latins,

surtout juridiques, étaient subdivisés à l'aide de rubriques, c'est-à-dire de sous-titres précédés de R et copiés à l'encre rouge.

Dans les manuscrits liturgiques latins, l'encre rouge est quelquefois utilisée pour les titres des pièces, les règles de célébration, les paroles de la consécration ou l'indication détaillée des gestes à accomplir.

Initiale (majeure)



Fig. 1 : Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1030, f. 4



Fig. 2 : Marseille, Bibl.mun., ms. 1626, t. I, f. 193v

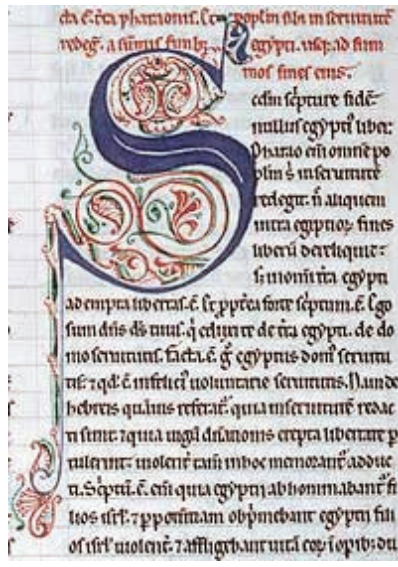


Fig. 3 : Tours, Bibl. mun., ms. 253, f. 29

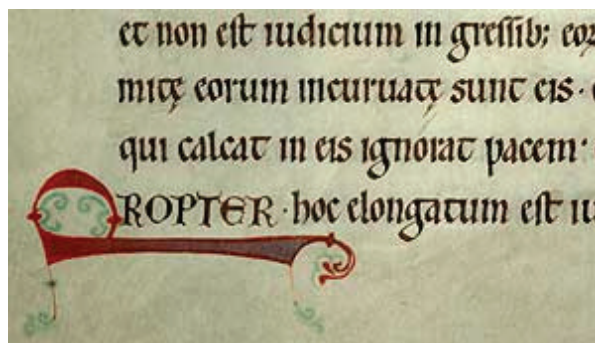


Fig. 4 : Valenciennes, Bibl. mun., ms. 2, f. 106v

Lettre commençant un ouvrage, une partie du texte, un paragraphe... mise en valeur par un procédé quelconque (enluminure, etc.), et à laquelle les scribes pouvaient donner une importance particulière, sous la forme d'une **initiale en saillie dans la marge** (hors de la justification), **ornée** ou **filigranée** (décor varié de fioritures, sans fond peint, fig. 2), **historiée** (avec représentation figurée, fig. 1) ou d'une **lettrine** (sens restreint : initiale se détachant sur un fond peint ou historié qui l'encadre) dont la hauteur se mesure au nombre d'unités de réglure (M. 333.02). À l'intérieur d'un texte écrit à longues lignes, les initiales par lesquelles débute chaque paragraphe peuvent être de couleurs différentes ou alternées.

Dans les manuscrits hébreux, c'est le premier mot (et non la première lettre) qui est mis en relief (fig. 2), sauf quelquefois en Ashkénaz (France du Nord et Allemagne), à partir de la fin du XIII^e s. Dans certains manuscrits grecs, selon un usage antique, l'initiale en saillie est celle de la première ligne complète.

L'écriture arabe ignorant les lettres capitales, d'autres procédés (bandeaux enluminés, dichromie ou polychromie) ont été mis en œuvre pour marquer les débuts des chapitres et d'autres unités textuelles.

Initiale secondaire

cum consilio uanitatis. et cum unquam
 rebus non introibo. Oculum ma-
 lignantium. et cum impijs non sedabo.
Lauabo in innocentes manus meas.
 et circumdabo altare tuum domine. Et au-
 diam uocem laudis. et emanent inui-
 sa mirabilia tua. **D**omine dilecti decore to-
 mus tue. et locum habitationis glie
 tue. **N**e peius cum impijs deus animam
 meam. et cum uiris sanguinis uitam
 meam. **I**n quorum manibus iniquita-
 tes sunt. dextera eorum repleta est muni-
 bus. **E**go autem in innocentia mea ingressus
 sum. redime me et misere mei. **P**es
 meus stetit in directo. in conspectu benedicti

Paris, Bibl. Mazarine, ms. 29, f. 213v

Initiale incluse dans le corps du texte, sans alinéa (M. 333.03).

Réserve

statuit et in primitiis. Oremus me deus meus
 boni amere. f. x. r. l. i. c. r. l. i. b. e. s. o. r. e. s. p. h. e.

Propter quod quaerit quare post
 euangelia quae suppleuerunt
 legi sunt. et in quibus nobis
 exempla et precepta uiuendi plenissime
 digesta sunt. uoluerit apostolus has epistolas
 ad singulas ecclesias destinare. hac autem
 causa factum uidetur. ut scilicet in eadem na-
 scenti ecclesie nouis causis existerent. et
 presentia atque orientia reserua. utraque post
 similes excluderet. questiones. exemplo. p. p. h. e.

Paris, Bibl. Mazarine, ms. 43, f. 36v



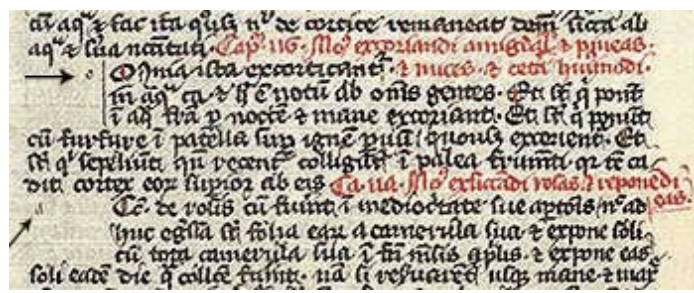
Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 336, f. 1

Espace laissé vide d'écriture, destiné à recevoir par la suite un mot manquant, une rubrique, une initiale, une figure (M. 333.04)...

Réservé

Dont l'exécution a été remise à plus tard, et pour lequel l'espace nécessaire a été laissé en blanc (M. 333.05).

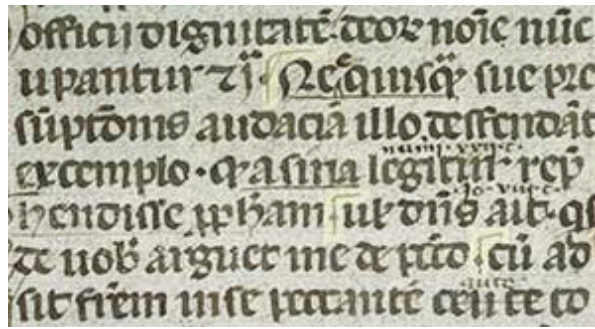
Lettre d'attente



Paris, Bibl. Mazarine, ms. 3599, f. 52

Petite lettre tracée dans une réserve laissée pour une initiale non exécutée, et qui permet la lecture du texte en l'absence de cette initiale (M. 333.06).

Gamma capitulaire



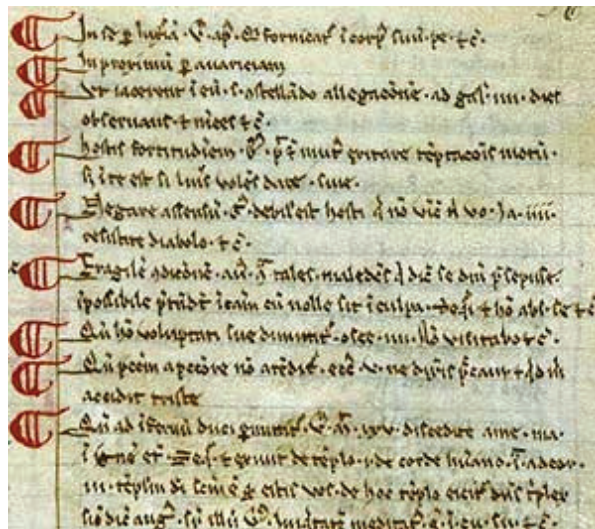
Vendôme, Bibl. mun., ms. 80, f. 229

Signe formé de deux traits rectilignes, tracés à angle droit, à la façon du gamma capital grec, placé en tête d'une indication de chapitre ou de paragraphe (M. 421.08).

Crochet alinéaire

Signe de paragraphe, en forme de potence ou de lettre majuscule C, par lequel les scribes du Moyen Âge indiquaient dans un texte le passage d'une idée à une autre (M. 421.09).

Pied-de-mouche



Angers, Bibl. mun., ms. 252, f. 36

Ce signe, fréquemment utilisé à l'époque scolastique et conservé aujourd'hui dans les logiciels de traitement de texte, dérive de la *paragraphos* antique. Sa forme – une potence orientée à droite – a été influencée par l'initiale du mot *Caput* et elle s'est définitivement fixée pendant la première moitié du XIII^e s.

Les pieds-de-mouche étaient souvent inscrits après la copie dans des espaces ménagés à cet effet par le scribe et signalés par des marques d'attente. Ceux qui structurent les gloses sont parfois prolongés par des antennes reliant le commentaire et le passage commenté. Dans les manuscrits universitaires, ils peuvent être alternativement rouges et bleus, pour signaler les deux parties (*pro et contra*) de l'argumentation.

Le pied-de-mouche est aussi employé, quelquefois, à des fins strictement décoratives (M. 421.10).

Moucheture, Trèfle

Signe formé de trois points accompagnés d'un petit trait vertical souscrit, inscrit dans la marge pour attirer l'attention sur un passage du texte (M. 422.02).

Renvoi ou Appel (lettre, signe de)



Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 15, f. 335

Signe conventionnel ou lettre de l'alphabet figurant simultanément en un point du texte (appel) et en tête d'une glose (renvoi), d'une addition, d'un autre passage, pour signaler que le lecteur doit se reporter de l'un à l'autre (M. 421.11).

Antisigma, Corônis

Gr. κορωνίς
(*koronis*) « [signe de la] corneille (κορώνη) » ou « recourbé à l'extrémité ».

Dans les manuscrits grecs, signe pouvant prendre diverses formes plus ou moins stylisées (demi-cercle ouvert vers la gauche [⊃], S renversé, L renversé, lignes ondulées perpendiculaires, ligne horizontale se terminant, vers la droite, comme une tête d'oiseau pourvue d'un long bec, etc.) qu'on trace à la fin d'un livre, d'un chapitre, d'un poème, d'une strophe, ou d'une œuvre entière (M. 422.12).

Il signale une réduplication ou une interversion de vers.

L'*antisigma* pointé signale les répétitions ou les transpositions.

À suivre : Mise en texte > Ponctuation

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril

Masset, « Se repérer dans le texte », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne]
<http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/reperage.htm>

La ponctuation et les subdivisions syntaxiques

Ligne vierge

Souligne les grandes divisions du texte. Elle est généralement suivie d'un alinéa et d'une première lettre majuscule.

Espace blanc

En milieu de ligne ou en début de ligne, à l'intérieur d'un vers : articulations mineures.

Dans les manuscrits bibliques hébreux trouvés près de la mer Morte (II^e s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.), il n'y a pas de divisions en versets (signalés cependant dans les textes rabbiniques de l'époque) mais en péripopes. Elles sont marquées par des espaces blancs dans la ligne : espace blanc en fin de ligne pour une péripope ouverte (pause longue) ; espace blanc en milieu de ligne pour une péripope fermée (pause courte) ; alinéas aussi parfois.

Dans les plus anciennes copies du Coran, les sourates étaient séparées par une ligne ou une portion de ligne laissées vides (très tôt décorées) et les fins de versets par un signe.

La séparation des mots (« écriture séparée »), déjà présente à date ancienne dans les manuscrits portant des textes écrits dans les langues sémitiques consonantiques, n'est apparue, dans les manuscrits latins, qu'entre le IV^e et le XIII^e s., en Irlande. Elle ne fut adoptée, sur le continent, qu'avec l'apparition de textes scientifiques, en particulier traduits de l'arabe, c'est-à-dire de contenus difficiles avec lesquels les lecteurs n'étaient pas familiers (contrairement aux textes destinés à une lecture liturgique). Elle devint la norme pour toute la période scolastique.

Il n'est pas impossible que l'adoption de l'écriture séparée dans la tradition manuscrite latine ait été également influencée par sa présence dans les manuscrits arabes ou hébreux, à partir desquels étaient faites les traductions.

Agglutination, Concaténation

Lat. *concatenatio*,
« enchaînement »
de *catena*,
« chaîne ».

Mode de découpage des mots d'un texte dans lequel des espaces blancs ne sont introduits que pour séparer des groupes de mots étroitement liés par la syntaxe (nom et adjectif bref ; préposition et son régime ; conjonction et verbe subordonné, etc.) (M. 332.02).

Interponction

Séparation des mots avec des points. Déjà utilisée dans les manuscrits sémitiques antérieurs à notre ère, elle apparaît dans les manuscrits latins du II^e s., pour être abandonnée par la suite.

Ponctuation

La ponctuation s'est élaborée à partir de l'époque carolingienne, sous l'impulsion de lettrés comme Alcuin, et en lien avec la notation musicale (liturgie). Elle a atteint sa perfection vers la fin du XI^e s.

- **Point** : ponctuation utilisée notamment pour séparer les termes d'une énumération. Peut également indiquer une ponctuation forte (domaine grec).
- **Point bas, médian** : subdivisions mineures au sein de la phrase.
- **Point haut** : le signe le plus fort, marquant la pause la plus longue ; il est souvent suivi d'un blanc.

Utilisations diverses (et plus ou moins précises). Dans la poésie romane le point et le point-virgule peuvent marquer la césure ou la fin des vers.

- **Point-virgule inversé** : pause moyenne. Indique une montée de la voix, ou différentes pauses au milieu de la phrase.
- **Point-virgule** : descente de l'intonation en fin de phrase ; fins de paragraphes (ponctuation forte).
- **Point d'interrogation** : tracé de différentes manières suivant les lieux, il ressemble souvent à un neume, le quilisma.
- **Punctus circumflexus** : point surmonté d'un accent circonflexe (sporadique). Caractéristique des manuscrits cisterciens, il apparaît aussi chez les Chartreux.
- **Deux points superposés** : dans les manuscrits grecs, ce procédé, devenu usuel, sera étendu à la prose pour marquer l'interlocution dans le dialogue philosophique. Dans les manuscrits hébreux bibliques, les versets sont parfois séparés par deux points superposés.
- **Deux points horizontaux** : utilisé dans certains manuscrits hébreux pour les divisions du texte (en particulier les Bibles, pour la séparation des versets).
- **Trois points disposés en triangle** : utilisé dans certains manuscrits hébreux pour les divisions du texte.
- **Virgula** : ponctuation faible. Mince trait oblique, ancêtre de notre virgule, séparant notamment les termes d'une énumération.
- **Parenthèse** : signe créé dans les milieux humanistes italiens (XV^e s.).
- **Point d'exclamation** : signe créé dans les milieux humanistes italiens (XV^e s.). Le *punctus exclamativus sive admirativus*, signe formé de deux points superposés surmontés par un trait oblique, créé vers 1400, n'est utilisé qu'exceptionnellement. Dans sa forme actuelle, le point d'exclamation fut créé en 1529, par Lefèvre d'Étaples.

En l'absence d'une ponctuation standardisée, les copistes des manuscrits arabes utilisaient divers signes (points de couleur, petites vignettes, rosettes, décors) pour marquer le commencement d'une phrase ou d'un paragraphe.

Waw disjonctif

Lettre hébraïque ׀ ou arabe و correspondant à la conjonction « et », avec ses différentes significations (addition, opposition, conséquence, etc.) ou à un signe de ponctuation.

Signes prosodiques (*prosodiae*)



Paris, Bibl. Mazarine, ms. 4465, f. 3

Signes destinés à indiquer la distinction des mots dans un texte et à guider la lecture. Pour les manuscrits grecs : esprit rude (aspiration à l'initiale), apostrophe (élision de la finale, accents divers, longues et brèves, etc.). Ces signes, dont l'invention est attribuée à Aristophane de Byzance (Alexandrie, 257-180), sont quelquefois inscrits par le lecteur, et non par le copiste.

Lettre capitale à la fin du mot

En particulier S et R. Coutume d'origine anglaise et répandue ultérieurement sur le continent. Met en valeur les limites du mot.

Diastole

Gr. διαστέλλειν
(diastellein),
« séparer ».

Trait de plume vertical ou oblique tracé entre deux lettres contiguës pour indiquer leur appartenance à des mots différents (M. 422.09).

En Angleterre fut inventée au VIII^e s., pour le même usage, la diastole surmontée d'un accent aigu.

Autres

Trait ondulé, trait de couleur, etc.

À suivre : Mise en texte > Signes diacritiques et notations de détail

Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « La ponctuation et les subdivisions syntaxiques », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/ponctuation.htm>

Les signes diacritiques et notations de détail

Le système a été élaboré par Aristarque de Samothrace, grammairien alexandrin (1^{re} moitié du II^e s. av. J.-C.), pour l'édition critique d'Homère, mais certains de ces signes étaient déjà utilisés avant lui, avec une autre signification parfois. Ils furent adoptés par les Latins.

Astérisque

Gr. ἀστερίσκος,
(*asteriskos*) « petite étoile ».
Lat. *asteriscus*.

Signe (*vertical ou oblique*) formé de deux traits se coupant à angle droit et cantonnés de plusieurs points (cf. [M. 422.05](#)).

Analogue, par sa forme, à une croix de saint André pointée dans chaque angle, il prend, selon les utilisateurs, des significations diverses : fin d'un poème, autre occurrence du même vers ailleurs, chez Homère, réparation d'une omission, signalement de vers authentiques, ou encore, chez Jérôme, de ce qui manque dans l'hébreu ou dans la Septante.

Obèl(e), Tiret hypolemnisque

Gr. οβελός
(*obelos*), « broche ».
Lat. *obelus*.

Signe formé d'un petit trait horizontal, en forme de broche, et pouvant avoir plusieurs fonctions : athétèse (condamnation, par Aristarque, d'un vers considéré comme n'étant pas d'Homère), appel de note, d'alinéa ou de correction ; signalement d'un passage interpolé, ou oublié (Jérôme), etc. ([M. 422.06](#)).

Seule sa position (en tête de ligne) distingue parfois l'obèle de la *paragraphos*, qui marque la fin d'un développement et le début du suivant.

Obèle pointé, Lemnisque

Gr. λημνίσκος
(*lemniskos*),
« bandelette »,
« ruban ».

Signe formé d'un trait horizontal ou oblique placé entre deux points superposés ou surmonté de deux points. Signale par exemple une condamnation infondée (manuscrits grecs d'Homère) ou un passage emprunté aux Écritures, mais non littéral ([M. 422.07](#)).

Hyphen

Gr. ὑφέν (*huphen*)
« en un tout ».

Signe en forme d'arc de cercle ouvert vers le haut, placé au-dessous de deux lettres, syllabes ou mots, indûment séparés ([M. 422.08](#)).

Diplè, flèche

Gr. διπλή (*diple*)
« ligne double, à deux branches ».

Signe formé de deux lignes obliques formant un angle aigu dont la pointe est le plus souvent

dirigée horizontalement (*[>]*) (M. 422.10).

Situé à la fois dans le texte et dans le commentaire, il renvoie à une note critique, historique ou explicative ; sa fonction est analogue à celle de l'appel de notes.

La *diple* pointée signale un désaccord entre deux éditions ou des corrections.

Céraunion, flèche

Gr. κεραυνός
(*keranos*),
« foudre ».

Signe formé d'un trait horizontal ou vertical muni à l'une de ses extrémités de deux traits obliques formant un angle aigu vers l'extérieur (*[→]*). Généralement utilisé pour marquer le mot, la phrase ou le vers defectueux (M. 422.11).

Graphetai

Gr. γράφεται,
« il est écrit ».

Monogramme formé des deux premières lettres du mot grec, et placé dans les manuscrits grecs en tête d'une authentique variante (= leçon différente se trouvant écrite dans un autre manuscrit, et non point une simple conjecture de lecteur).

Dans les manuscrits latins, la leçon fournie par un autre exemplaire est accompagnée du signe a, al, s ou du signe tironien qui signifie *alibi*, *alias*, *aliter* ou *sive*. La variante est indiquée quelquefois par les formules *sicut alius codex habet*, *velut in alio codice* ou *in alio codice ita*.

La mention portée en pareil cas, en toutes lettres ou en abrégé, dans les manuscrits hébreux, est analogue à celles des manuscrits grecs et latins.

Chi

Lettre de l'alphabet grec utilisée pour indiquer les tournures propres à Platon.

Chi pointé

Marque les beautés de style.

Esprit

Signe formé d'un trait vertical, muni en son milieu d'un court appendice horizontal vers la droite, emprunté au grec (esprit rude) et utilisé par les correcteurs latins pour indiquer l'omission de la lettre H (M. 422.03).

Caret

Signe en forme de lambda majuscule [Λ] ou minuscule [λ] introduit dans le texte pour indiquer l'emplacement exact où doit être faite l'addition d'une lettre, d'un mot, d'une phrase... ajoutés en interligne ou en marge (M. 422.04).

Trèfle

Dans les *Manuscrits* de Qumran, ce signe apparaît parfois à la limite de la justification et des marges. Sa signification n'a pas été élucidée.

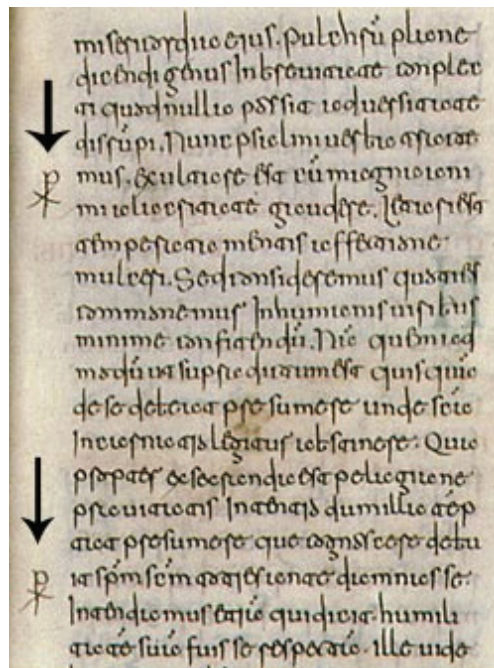
Autres signes de révision

Les manuscrits occidentaux peuvent encore porter divers signes de révision : signe **Z** (= *zeteon* : « à rechercher ») pour un passage suspect ou pour une lacune ; signe **q** (*quaere*) ou **r** (*require, requirendum*) ; **cryptia** : demi-cercle avec un point, là où une difficulté ne peut être résolue.

Croisette, croix

Signe formé d'un trait vertical et d'un trait horizontal s'entrecoupant, utilisé comme signe de renvoi, comme invocation, pour indiquer une bénédiction dans un texte liturgique. *Dans les sacramentaires, ce signe indique les signes de croix que le prêtre doit faire à certains endroits. Dans les chaînes exégétiques, une croix peut signaler la fin du passage commenté (M. 422.01).*

Chrisme, chrismon, christogramme



Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 55, f. 97

Gr. χρίσμα
(*chrisma*),
« onguent »,
« huile ».

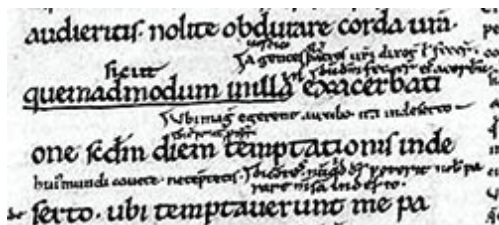
Graphisme qui correspond parfois au monogramme du Christ (formé par la combinaison des lettres grecques X et P, représentant le mot ΧΡΙΣΤΟΣ (Christos) et est souvent placé en tête du texte de certains documents diplomatiques (M. 422.13).

Staurogramme

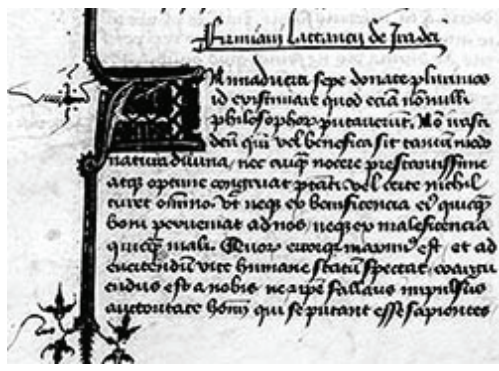
Gr. σταυρός
(*stauros*), « pieux », « croix ».

Forme particulière de chrisme dans laquelle le X prend la forme d'une croix verticale (M. 422.14).

Souigner



Reims, Bibl. mun., ms. 196, f. 146



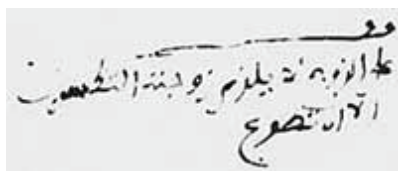
Vesoul, Bibl. mun., ms. 10, f. 32v

Tracer une ligne horizontale au-dessous d'une lettre, d'un mot (M. 421.01)...

Surligner



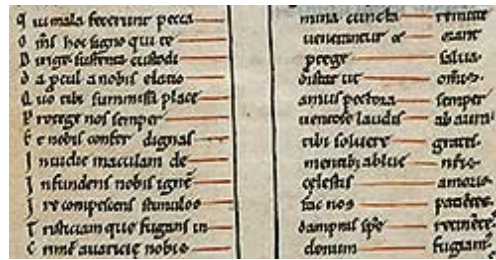
Amiens, Bibl. mun., ms. 923



Amiens, Bibl. mun., ms. 923

Tracer une ligne horizontale au-dessus d'un mot ou d'une mention ; tracer une ligne horizontale de couleur par-dessus un mot ou une mention pour les mettre en valeur (M. 421.02).

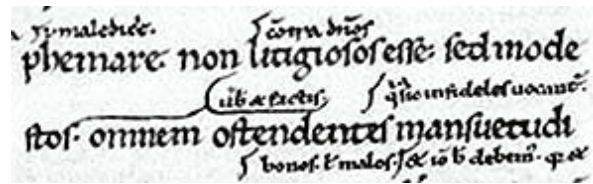
Trait de conduite



Angers, Bibl. mun., ms. 308, f. 104v

Ligne horizontale servant à guider l'œil du lecteur entre deux lettres ou mots séparés par un large espace blanc (comptes, tables, textes accompagnés de notation musicale) (M. 421.03).

Circonduction

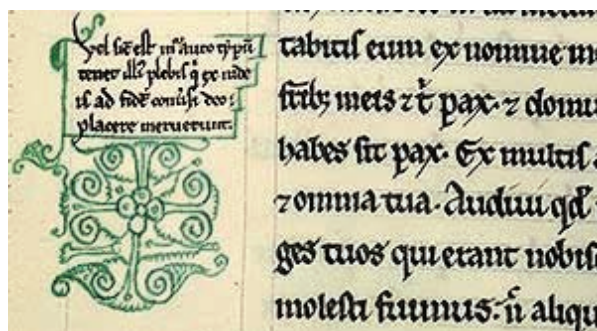


Reims, Bibl. mun., ms. 196, f. 140

Sens propre : petit cartouche dessiné autour d'un mot écrit en interligne pour le rattacher à la ligne d'écriture à laquelle il appartient.

Plus généralement : trait courbe ou crochet souvent identique au signe de paragraphe, servant à dissocier de la ligne du texte où elle est écrite une mention placée en rejet (M. 421.06).

Cartouche, cadre, encadrement



Charleville-Mézières, Bibl. mun., ms. 175, f. 42v



Angers, Bibl. mun., ms. 138, f. 96v



Besançon, Bibl. mun., ms. 2, f. 259

Ligne fermée, polygonale ou arrondie, parfois ornementée, entourant certaines mentions pour les mettre en valeur (M. 421.07).

À suivre : Mise en texte > Corrections et interventions

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « Les signes diacritiques et notations de détail », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/diacritique.htm>

Corrections et interventions

Diorthose

Révision et correction des textes classiques effectuée par les grammairiens antiques (M. 413.01).

Repentir

Correction effectuée sur-le-champ par un copiste qui s'aperçoit de son erreur au moment même où il la commet (M. 413.02).

Correction rédactionnelle

Correction destinée à modifier intentionnellement le contenu, le sens ou les caractères formels d'un texte, et non pas à corriger seulement une faute ou une incorrection (M. 413.03).

Ajout

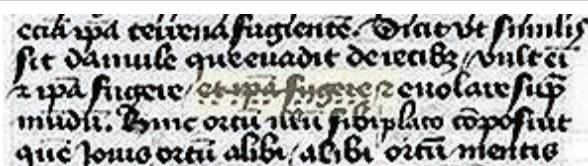
Dans la marge intérieure, au niveau du lieu variant, parfois entouré d'un cadre rouge et bleu (voir [Insérende](#)).

Athétèse

Gr. ἀ (préfixe privatif), φητός « adopté ».

Annulation opérée par un grammairien antique, au moyen d'un signe conventionnel, d'un passage considéré comme non authentique dans un texte classique (M. 413.04).

Exponctuer



Reims, Bibl. mun., ms. 381, f. 8

Annuler une ou plusieurs lettres en traçant au-dessous un point ou une rangée de points, ou même – par extension – en les soulignant (M. 413.05).

Biffer, Barrer, Rayer, Raturer

لعمري النجفة وكما به عند دسيرة بنده (استنارة) بيد جدها ثانياً أو غيره أيضاً كجملتها
 ليومها التي تليها في كل سنة على الأخص من زمانها القديم والآن حتى ان الرجل
 إذا أراد سيرة غيره فإنه يذهب معه فيأخذ به يد جدها ثانياً أو غيره أيضاً كجملتها
 يتكرر ليدونها بيد جدها ثانياً عند استنارة جدها كما يوم أو شهر أو غيره ذلك على حسب ما كان
 الزرع ويجوز أيضاً والديار الجارية عليه بنجفة الأثر من جهة الشمال والشمال واليمين

Amiens, Bibl. mun., ms. 923

Ἐν ἑμοῦ αὐτὸσφοδρὸν αὐτὸσφοδρὸν καὶ ἐμὰ ἑλίκια τοῦ
 ἰσὸσμοῦ τοῦ Ἰσοδρότου· τὸν σπὸν καὶ ἄνω τὰ ἴσα
 μεμῆκε ἐκ κλησίας·
 ἢ ἄνω τὸν φαιγὼν ἢ ἄνω ζῆλον τῆσ οὐ ται·

Troyes, Bibl. mun., ms. 1204, f. 100

Et rege nro. ~~et~~ ~~no~~ ~~famulo~~ ~~no~~ et omnib' orthodoxis.
 atq; catholice et apostolice fidei cui
 toubus. **M**e meato dne famuloꝝ
 famularumq; tuarum. atq; omni
 um circumstantium. atq; omniu
 fidelium x̄p̄ianoz; quoz; tibi fides

Reims, Bibl. mun., ms. 216, f. 83v

Annuler une ou plusieurs lettres ou une portion de texte en les traversant d'un trait de plume (M. 413.06).

Canceler

Quercus
 profunde vero in
 spectibus et in
 officibus ad
 dno Salate No
 fuitis pro p
 de omni hie
 in dno p
 p
 dno p
 dno p
 dno p

Lat. *cancellare*,
« façonner en
treillis ».

Annuler un mot, un passage, en le couvrant de traits de plume entrecroisés. Par extension : annuler d'une façon quelconque (M. 413.07).

Caviarder

Supprimer un mot, un passage en le recouvrant largement d'encre de façon qu'il ne puisse être lu. Le mot apparaît en 1907 (noircir à l'encre) : il désigne alors un procédé appliqué par la censure russe, sous Nicolas I^{er} (M. 413.08).

Dans certains manuscrits grecs, le détail rempli d'encre est surmonté d'un point et d'un trait court destinés à le neutraliser.

Ce procédé est très souvent utilisé, parmi d'autres, pour la censure des manuscrits hébreux effectuée sous l'autorité de l'Inquisition, en Italie, à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e.

Éraser

Supprimer une lettre, un mot, un passage, au moyen d'un grattoir (M. 413.09).

Gommer

Effacer une trace laissée par une matière dure (crayon) en la frottant à l'aide d'un matériau auquel adhèrent les particules de pigment (mie de pain, caoutchouc...) (M. 413.10).

Repasser, Recharger, Rafrâichir

Passer une nouvelle fois la plume ou le pinceau sur une inscription ou une peinture pour les rendre plus visibles (M. 413.14).

Surcharger

Modifier une lettre, un mot, en récrivant par-dessus, sans l'avoir préalablement effacé (M. 413.11).

Palimpseste

Gr. *παλίμψηστος*
(*palimpsestos*),
« [qu'on] gratte
[pour écrire] à
nouveau ».

Dont on a fait disparaître le texte primitif (par grattage, lavage...) pour copier un nouveau texte (M. 413.12).

Sous-jacent = inférieur

Par-dessus lequel un nouveau mot, texte, a été récrit (M. 413.13).

À suivre : Bibliographie

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « Corrections et interventions », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne]
<http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/corrections.htm>

Bibliographie

Seuls les ouvrages les plus fondamentaux, en langue française, pour la question traitée dans ce dossier sont mentionnés ici. Pour plus de détails, se reporter aux indications bibliographiques qui sont données, en note ou en fin de volume, dans les plus récentes de ces publications et dans la bibliographie du livret du stage d'initiation au manuscrit médiéval qui est en ligne sur le site Ædilis de l'IRHT.

CARERI M., FERY-HUE F., GASPARRI F., HASENOHR G., LABORY G., LEFÈVRE S., LEURQUIN A.-F., RUBY C.,
Album de manuscrits français du XIII^e siècle. Mise en page et mise en texte, Paris-Rome, Viella, 2001.
[voir présentation de l'ouvrage sur le site de l'IRHT]

DÉROCHE F., *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*, Paris, BNF (Études et recherches), 2000.

—, *Le livre manuscrit arabe. Préludes à une histoire*, Paris, BNF, 2004 (Conférences Léopold Delisle).

DEVRESSE R., *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, Imprimerie nationale-Klincksieck, 1954.

GÉHIN P. (dir.), *Lire le manuscrit médiéval*, Paris, Armand Collin, 2005 (Collection U, Histoire).
[voir présentation de l'ouvrage sur le site de l'IRHT]

MARTIN H.-J., VEZIN J., *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Ed. du Cercle de la librairie-Promodis, 1990.

MUZERELLE D., *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, 1985 (Rubricae, 1).

— *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes relatifs aux manuscrits, édition hypertextuelle*, Paris, IRHT, 2003 (Ædilis, Publications scientifiques, 2) **[En ligne]** <http://vocabulaire.irht.cnrs.fr>

SIRAT C., *Du scribe au livre. Les manuscrits hébreux au Moyen-Âge*, Paris, CNRS éditions, 1994.

À suivre : Colophon

Pour citer cette page : Philippe BOBICHON, avec la collaboration de Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent, Christine Melin et Cyril Masset, « Bibliographie », dans *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) **[En ligne]** <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/bibliographie.htm>

Index des termes

A

- Abréviation (dernier mot)** [chapitre justification.htm#abreviation-dernier-mot]
Accolade [chapitre reperage.htm#feston-accolade]
Acrostiche [chapitre presentation.htm#acrostiche]
Agglutination [chapitre ponctuation.htm#agglutination]
Ajout [chapitre corrections.htm#ajout]
Alinéa [chapitre presentation.htm#alinea]
Alinéa rentrant [chapitre presentation.htm#alinea-rentrant]
Alinéa sortant [chapitre presentation.htm#alinea-sortant]
Alinéaire (crochet) [chapitre reperage.htm#crochet-alineaire]
Antisigma [chapitre reperage.htm#antisigma]
Appel (lettre ou signe d') [chapitre reperage.htm#renvoi-appel]
Astérisque [chapitre diacritique.htm#asterisque]
Athétèse [chapitre corrections.htm#athetese]
Attaque des lignes décalée [chapitre justification.htm#attaque-lignes]
Attente (lettre d') [chapitre reperage.htm#lettre-attente]
Auteurs (noms d') [chapitre reperage.htm#nom-auteur]

B

- Barrer** [chapitre corrections.htm#biffer]
Biffer [chapitre corrections.htm#biffer]
Bout-de-ligne [chapitre justification.htm#bouts-de-ligne]

C

- Cadre** [chapitre diacritique.htm#cartouche]
Calligramme [chapitre presentation.htm#calligramme]
Canceller [chapitre corrections.htm#canceller]
Capitulaire (gamma) [chapitre reperage.htm#gamma-capitulaire]
Caret [chapitre diacritique.htm#caret]
Cartouche [chapitre diacritique.htm#cartouche]

Caviarder [chapitre corrections.htm#caviarder]
Céraunion, flèche [chapitre diacritique.htm#ceraunion]
Chi [chapitre diacritique.htm#chi]
Chi pointé [chapitre diacritique.htm#chi-pointe]
Chrisme [chapitre diacritique.htm#chrisme]
Chrismon [chapitre diacritique.htm#chrisme]
Christogramme [chapitre diacritique.htm#chrisme]
Circonduction [chapitre diacritique.htm#circonduction]
Citations [chapitre parties-texte.htm#citation]
Cola et commata (per) [chapitre presentation.htm#per-cola-et-commata]
Colométrie [chapitre presentation.htm#colometrie]
Colonne [chapitre parties-page.htm#colonne]
Colonne(s) (en) [chapitre dispositions.htm#en-colonne]
Commata (per cola et) [chapitre presentation.htm#per-cola-et-commata]
Concaténation [chapitre ponctuation.htm#agglutination]
Conduite (trait de) [chapitre diacritique.htm#trait-conduite]
Contre-réclame [chapitre parties-page.htm#reclame]
Corônis [chapitre repere.htm#antisigma]
Correction rédactionnelle [chapitre corrections.htm#correction-redactionnelle]
Crochet alinéaire [chapitre repere.htm#crochet-alineaire]
Coupure du mot [chapitre justification.htm#coupure-mot]
Courant (titre) [chapitre repere.htm#titre-courant]
Couronne (disposition en) [chapitre dispositions.htm#couronne]
Croisette [chapitre diacritique.htm#croisette]
Croix [chapitre diacritique.htm#croisette]
Cryphia [chapitre diacritique.htm#autres-signes]
Cul-de-lampe [chapitre presentation.htm#cul-de-lampe]

D

Danser [chapitre presentation.htm#danser]
Dent de scie (disposition en) [chapitre justification.htm#disposition-dent-de-scie]
Deux points horizontaux [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Deux points superposés [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Diastole [chapitre ponctuation.htm#diastole]
Dicôlon [chapitre repere.htm#paragraphos]
Dilatation [chapitre justification.htm#dilatation-derniere]
Diorthose [chapitre corrections.htm#diorthose]

Diplé, flèche [chapitre diacritique.htm#diple]

Dispositions (autres) [chapitre dispositions.htm#autres-dispositions]

Disposition en dent de scie [chapitre justification.htm#disposition-dent-de-scie]

Drapeau (en) [chapitre presentation.htm#en-drapeau]

E

Écritures (hiérarchie des) [chapitre reperage.htm#hierarchie-ecritures]

Encres (hiérarchie des) [chapitre reperage.htm#hierarchie-encres]

Encadrement [chapitre diacritique.htm#cartouche]

En couronne [chapitre dispositions.htm#couronne]

Entrecolonne [chapitre parties-page.htm#entrecolonne]

Éraser [chapitre corrections.htm#eraser]

Espace blanc [chapitre ponctuation.htm#espace-blanc]

Esprit [chapitre diacritique.htm#esprit]

Exponctuer [chapitre corrections.htm#exponctuer]

F

Feston [chapitre reperage.htm#feston-accolade]

Figures [chapitre reperage.htm#figures-symboles]

Fin de mot [chapitre justification.htm#fin-de-mot]

Fin du mot (écrite en diagonale) [chapitre justification.htm#fin-du-mot-diagonale]

Fin du mot (écrite verticalement) [chapitre justification.htm#fin-du-mot-verticalement]

Flèche, céraunion [chapitre diacritique.htm#ceraunion]

Flèche, diplé [chapitre diacritique.htm#diple]

Foliotation [chapitre parties-page.htm#reclame]

G

Gamma capitulaire [chapitre reperage.htm#gamma-capitulaire]

Garde [chapitre parties-page.htm#reclame]

Glose(s) [chapitre parties-texte.htm#glose]

Gommer [chapitre corrections.htm#gommer]

Graphetai [chapitre diacritique.htm#graphetai]

Graphiques (signes) [chapitre justification.htm#bouts-de-ligne]

H

Habiller [chapitre presentation.htm#habiller]

Hierarchie des écritures [chapitre reperage.htm#hierarchie-ecritures]

Hierarchie des encres [chapitre reperage.htm#hierarchie-encres]

Hyphen [chapitre diacritique.htm#hyphen]

I

Illustrations [chapitre parties-texte.htm#illustration]

Incident [chapitre parties-texte.htm#incident]

Indentation [chapitre presentation.htm#indentation]

Initiale (majeure) [chapitre reperage.htm#initiale-majeure]

Initiale filigranée [chapitre reperage.htm#initiale-majeure]

Initiale historiée [chapitre reperage.htm#initiale-majeure]

Initiale ornée [chapitre reperage.htm#initiale-majeure]

Initiale secondaire [chapitre reperage.htm#initiale-secondaire]

Insérende(s) [chapitre parties-texte.htm#inserende]

Interligne [chapitre parties-page.htm#interligne]

Interponction [chapitre ponctuation.htm#interponction]

Interruption de mot (avec reprise) [chapitre justification.htm#interruption-mot-repris]

Interruption de mot (avec poursuite) [chapitre justification.htm#interruption-mot-poursuite]

J

Justification [chapitre parties-page.htm#justification]

L

Lampe (cul-de-) [chapitre presentation.htm#cul-de-lampe]

Lapidaire (style) [chapitre presentation.htm#style-lapidaire]

Lemnisque [chapitre diacritique.htm#obele-pointe]

Lettre d'attente [chapitre reperage.htm#lettre-attente]

Lettre capitale (fin de mot) [chapitre ponctuation.htm#capitale-fin-mot]

Lettre finale (rejetée) [chapitre presentation.htm#finale-rejetee-marge]

Lettre initiale (rejetée) [chapitre presentation.htm#initiale-rejetee-marge]

Lettre sous lettre [chapitre presentation.htm#lettre-sous-lettre]

Lettrine [chapitre presentation.htm#initiale-majeure]

Ligne (à la) [chapitre presentation.htm#a-la-ligne]

Ligne (bout-de-) [chapitre justification.htm#bouts-de-ligne]

Ligne de sens [chapitre presentation.htm#ligne-de-sens]
Lignes (attaque décalée) [chapitre justification.htm#attaque-lignes]
Lignes (à longues) [chapitre dispositions.htm#a-longues-lignes]
Ligne vierge [chapitre ponctuation.htm#ligne-vierge]
Linéation [chapitre justification.htm#lineation]
Longues lignes (à) [chapitre dispositions.htm#a-longues-lignes]

M

Manchette [chapitre reperage.htm#manchette]
Manicule [chapitre reperage.htm#manicule]
Marge [chapitre parties-page.htm#marge]
Marginalia [chapitre parties-texte.htm#marginalia]
Mentions diverses [chapitre reperage.htm#mentions-diverses]
Micrographies [chapitre presentation.htm#micrographies]
Miniature [chapitre presentation.htm#miniature]
Mot (fin de) [chapitre justification.htm#fin-de-mot]
Mot (sous-jacent) [chapitre corrections.htm#sous-jacent]
Mot isolé (dernier) [chapitre presentation.htm#mot-rime-isoles]
Moucheture [chapitre reperage.htm#moucheture]

N

Notation acrophonique [chapitre reperage.htm#notation-acrophonique]
Noms d'auteurs [chapitre reperage.htm#nom-auteur]

O

Obèle [chapitre diacritique.htm#obele-tiret]
Obèle pointé [chapitre diacritique.htm#obele-pointe]

P

Page (à mi-) [chapitre dispositions.htm#a-mi-page]
Page (à pleine) [chapitre dispositions.htm#a-pleine-page]
Page (hauteur de) [chapitre parties-page.htm#hauteur-page]
Pagination [chapitre parties-page.htm#reclame]
Palimpseste [chapitre corrections.htm#palimpseste]
Paragraphe [chapitre presentation.htm#paragraphe]
Paragraphos [chapitre reperage.htm#paragraphos]

Parenthèse [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Per cola et commata [chapitre presentation.htm#per-cola-et-commata]
Pied-de-mouche [chapitre reperage.htm#pied-de-mouche]
Point [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Point bas, médian [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Point d'exclamation [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Point d'interrogation [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Point d'intersection [chapitre justification.htm#point-intersection]
Points (fin de lignes) [chapitre justification.htm#points-espaces-vides]
Point haut [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Points en triangle (trois) [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Points horizontaux (deux) [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Points superposés (deux) [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Point-virgule [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Point-virgule inversé [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Ponctuation [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]
Prosodiae [chapitre ponctuation.htm#signes-prosodiques]
Punctus circumflexus [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]

R

Rafrâichir [chapitre corrections.htm#repasser]
Raturer [chapitre corrections.htm#biffer]
Rayer [chapitre corrections.htm#biffer]
Recharger [chapitre corrections.htm#repasser]
Réclame [chapitre parties-page.htm#reclame]
Réclame (contre-) [chapitre parties-page.htm#reclame]
Rédactionnelle (Correction) [chapitre corrections.htm#correction-redactionnelle]
Réglure [chapitre justification.htm#reglure]
Rejet [chapitre presentation.htm#rejet]
Rejet dans la marge du dernier élément (mot/lettre/syllabe) [chapitre justification.htm#rejet-dernier]
Isolement ou répétition en bout de ligne de la/des dernière(s) lettre(s) [chapitre justification.htm#rejet-marge]
Renvoi (lettre ou signe de) [chapitre reperage.htm#renvoi-appel]
Renvoi (marques de) [chapitre reperage.htm#marques-renvoi]
Repasser [chapitre corrections.htm#repasser]
Repentir [chapitre corrections.htm#repentir]
Répétition (de la lettre finale) [chapitre justification.htm#repetition-lettre-finale]

Réserve [chapitre reperage.htm#reserve]
Réservé [chapitre reperage.htm#reserved]
Resserrement [chapitre justification.htm#resserrement-derniere]
Révision (signes de) [chapitre diacritique.htm#autres-signes]
Rime isolée (dernière) [chapitre presentation.htm#mot-rime-isoles]
Rubrique [chapitre reperage.htm#rubrique]

S

Sc(h)olies [chapitre parties-texte.htm#scholie]
Scriptio continua [chapitre presentation.htm#scriptio-continua]
Signature [chapitre parties-page.htm#reclame]
Signes de révision (Z, q, r) [chapitre diacritique.htm#autres-signes]
Signes graphiques [chapitre justification.htm#bouts-de-ligne]
Signes propres [chapitre reperage.htm#figures-symboles]
Signes prosodiques [chapitre ponctuation.htm#signes-prosodiques]
Souligner [chapitre diacritique.htm#souligner]
Sous-jacent [chapitre corrections.htm#sous-jacent]
Surcharger [chapitre corrections.htm#surcharger]
Surligner [chapitre diacritique.htm#surligner]
Staurogramme [chapitre diacritique.htm#staurogramme]
Style lapidaire [chapitre presentation.htm#style-lapidaire]
Symboles [chapitre reperage.htm#figures-symboles]

T

Tableau [chapitre presentation.htm#tableau]
Texte (formes spécifiques) [chapitre presentation.htm#autres]
Texte principal [chapitre parties-texte.htm#texte-principal]
Tête-bêche [chapitre presentation.htm#tete-beche]
Tiret hypolemnisque [chapitre diacritique.htm#obele-tiret]
Titre courant [chapitre reperage.htm#titre-courant]
Traduction [chapitre parties-texte.htm#traduction]
Trait de conduite [chapitre diacritique.htm#trait-conduite]
Trait d'union (coupure du mot) [chapitre justification.htm#coupure-mot]
Trait (ondulé, de couleur) [chapitre ponctuation.htm#autres]
Transversal [chapitre presentation.htm#transversal]
Trèfle [chapitre diacritique.htm#trefle]
Trois points disposés en triangle [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]

V

Vedette (en) [chapitre presentation.htm#en-vedette]

Virgula [chapitre ponctuation.htm#ponctuation]

W

Waw disjonctif [chapitre ponctuation.htm#waw]

Aide à la consultation de la publication

Consultation du dossier

Les entrées peuvent être consultées dans l'index (à gauche de la fenêtre) ou au sein des différentes unités qui structurent le dossier (au centre de la fenêtre). Le plan d'ensemble et de détail obéit à des considérations pédagogiques en tenant compte des contraintes engendrées par le traitement informatique. Les illustrations comportent généralement une vue de détail et une vue d'ensemble du feuillet dont elles sont tirées ; les manuscrits grecs, hébreux, latins, arabes et romans y sont délibérément mêlés, l'élément mis en évidence étant toujours visible (ou clairement désigné) sans qu'il soit nécessaire de connaître l'une ou l'autre de ces langues.

Consultation en parallèle du *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle

Consultation en parallèle du *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle

Certaines des réalités décrites dans ce dossier sont déjà mentionnées dans le *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle (cf. [Bibliographie](#)). En pareil cas, la définition générale située en tête de rubrique est empruntée à cet ouvrage, et elle est encadrée en pointillés lorsqu'elle en reprend intégralement le texte ; dans une définition inédite ou adaptée à la perspective choisie pour ce dossier, les passages empruntés au *Vocabulaire codicologique* sont signalés par un soulignement en pointillés. Les ajouts de l'auteur (quelques mots) au sein d'une définition empruntée au *Vocabulaire codicologique* sont signalés en italique.

Le lien web vers l'entrée correspondante est signalé, entre parenthèses, par une flèche bleue suivant le numéro de référence dans le *Vocabulaire codicologique*. Voir, par exemple, la définition de « [À pleine page](#) » :

Disposition dans laquelle le texte occupe toute la surface de la page ou de la justification
(M. 331.05).

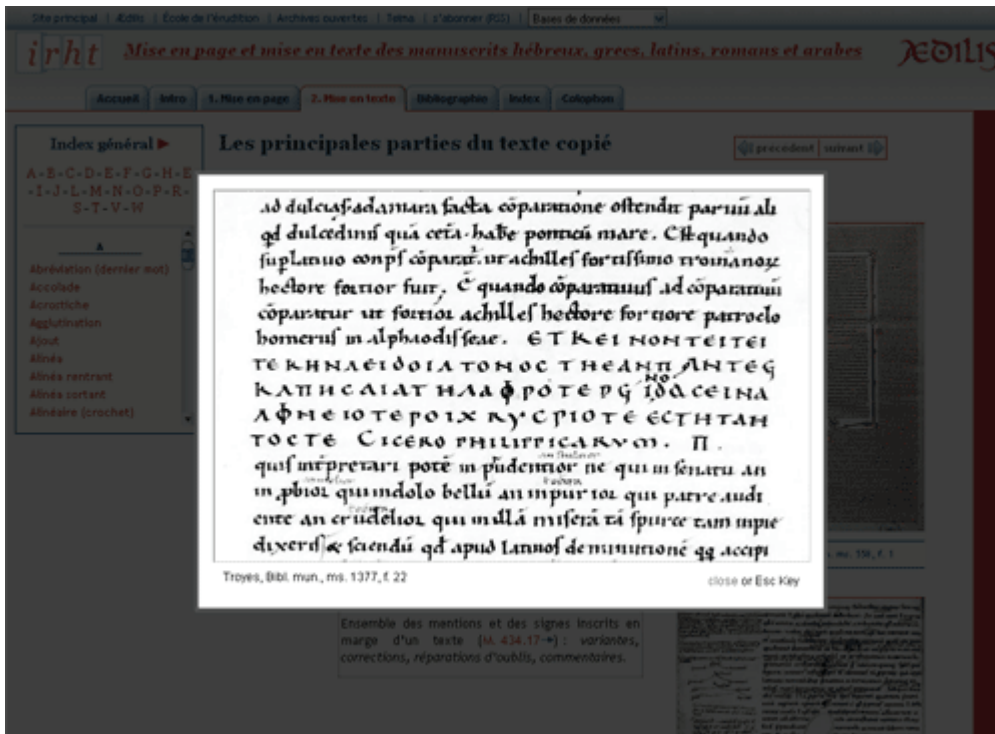
Par défaut, les liens pointant vers le site du *Vocabulaire codicologique* s'ouvrent dans un bloc se superposant au site du *Lexicon*. À l'intérieur de ce bloc, vous pouvez naviguer au sein du *Vocabulaire*, comme s'il s'agissait d'une fenêtre de votre navigateur. Ce bloc peut facilement se fermer en cliquant sur « Fermer », en appuyant sur la touche « Échap » de votre clavier, ou en cliquant dans la zone grise transparente à côté du bloc affichant le *Vocabulaire*. Vous revenez ainsi facilement à la page du *Lexicon* que vous étiez en train de consulter, qui reste visible en transparence derrière le *Vocabulaire* (voir copie d'écran suivante, ouverture de la définition du mot *Insérende* dans le *Vocabulaire codicologique*).



Pour faciliter une consultation en parallèle permanente avec le *Vocabulaire codicologique*, vous pouvez aussi ouvrir les liens des définitions dans une nouvelle fenêtre ou dans un nouvel onglet en utilisant le click droit sur PC (*ouvrir dans une nouvelle fenêtre, ouvrir dans un nouvel onglet*).

Consultation des images

Comme pour la consultation du *Vocabulaire*, le lien vers les images agrandies est réalisé grâce au plug-in Thickbox du framework javascript Jquery. L'image agrandie s'ouvre dans un bloc superposé à la fenêtre, de la même façon que le lien vers le *Vocabulaire*. de la même façon, utiliser « Fermer », « Échap », ou un click en dehors de la fenêtre permet de revenir à l'affichage de l'article précédemment consulté. Cliquer sur l'image agrandie permet aussi de fermer cet affichage. Le bloc créé s'adapte automatiquement à la taille de la fenêtre de votre navigateur : le zoom sera d'autant plus grand selon la taille de votre écran. Un click droit (sur PC) dans Firefox vous permet alors en sélectionnant « Afficher l'image », vous permet de visualiser l'image seule dans sa taille originelle, permettant le cas échéant d'agrandir encore l'image (taille maximum : 750 px dans la plus grande dimension).



Vous pouvez également afficher les zooms dans un nouvel onglet ou une nouvelle fenêtre (click droit sur PC) pour vous affranchir de l’affichage Thickbox : dans ce cas, l’image s’affichera dans sa taille originelle maximum, sans légende.

Pour les drouts d’utilisation des images, nous vous prions de consulter la page « [Colophon](#) », notamment les rubriques « [Droits de propriété intellectuelle](#) » et « [Crédits photographiques](#) ».

Affichages des textes en grec ancien

Les passages en grec ont été encodés en Unicode (UTF-8) : leur affichage ne devrait pas poser de problème dans tout système d’exploitation ou navigateur web récent. Pour un obtenir un affichage optimisé ou si vous constatez des problèmes d’affichage de certains caractères grecs, il est recommandé d’avoir une des polices Unicode suivantes installées sur votre système :

Arial Unicode MS, Palatino Linotype, Athena Unicode, Gentium, Porson, Cardo, Galatia SIL, Galilee Unicode Gk, Caslon, MgOldTimes UC Pol, Alphabetum, Vusillus Old Face, Code2000, Titus Cyberbit Basic, Vemana2000, OpenSymbol, DejaVu.

La plupart de ces polices sont libres et facilement téléchargeables sur Internet.

Citer cette publication

Nous remercions de bien veiller à citer précisément notre édition électronique :

- Référence à l’intégralité du dossier : Philippe BOBICHON, *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/>
- Référence à une page du dossier : copier celle présente au bas de chaque page web, dans l’encadré commençant par « Pour citer cette page ».
- Référence à une définition : il suffit d’ajouter à la fin de l’URL de la page « #identifiant-terme ». Pour connaître cet identifiant, il suffit de pointer sur l’entrée dans le bloc d’index de gauche et faire « copier l’adresse du lien ».

Exemple :

<http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/reperage.htm#feston-accolade>

Le présent dossier fait partie de la collection des éditions en ligne de l'IRHT Aedilis, et constitue le 5^e numéro de la série « Publications pédagogiques ».

Philippe BOBICHON (IRHT)
Mise en page et mise en texte
des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes
[Colophon]

L'auteur

Philippe Bobichon est chargé de recherche à la section hébraïque. Ses travaux portent sur la littérature de controverse entre christianisme et judaïsme (II^e-XVIII^e s.) et sur les manuscrits hébreux. Il dirige, avec Laurent Héricher, Conservateur en chef des manuscrits hébreux à la BNF, la collection Manuscrits en caractères hébreux des bibliothèques de France, placée sous la responsabilité scientifique de Colette Sirat, dont les deux premiers volumes sont publiés au printemps 2008.

>> [Voir la bibliographie courante sur HalSHS.](#)

Citer cette publication

Nous remercions de bien veiller à citer précisément notre édition électronique :

- Référence à l'intégralité du dossier : Philippe BOBICHON, *Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes*, Paris, IRHT, 2008 (Ædilis, Publications pédagogiques, 5) [**En ligne**] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/lexicon/>
- Référence à une page du dossier : copier celle présente au bas de chaque page web, dans l'encadré commençant par « Pour citer cette page ».

Le présent dossier fait partie de la collection des éditions en ligne de l'IRHT [Ædilis](#), et constitue le 5^e numéro de la série « [Publications pédagogiques](#) ».

L'édition électronique

L'édition électronique (mise en texte, préparation et choix des images, codage HTML, relecture et corrections, refonte de l'index) a été réalisée par **Justine Hatte**, étudiante en Master « Édition, mémoire des textes » de l'université de Caen, entre mars et mai 2008, au sein du [service « Images »](#) de l'IRHT, dirigé par **Gilles Kagan**.

La maquette du site (conception, graphisme, css) est de **Thierry Buquet** ([service éditorial et publications électroniques](#), responsable des sites web de l'IRHT), qui a également assuré la supervision finale de la publication avec l'auteur (relecture, intégration zooms image et intégration visualisation JQuery avec Thickbox).

Justine Hatte a été encadrée pendant son stage par Gilles Kagan et Ann Laurent (numérisation, choix des images), Thierry Buquet (conception du site, mise en texte, codage) et par Christine Melin (corrections, index, normes typographiques et bibliographiques).

Cyril Masset ([service éditorial et publications électroniques de l'IRHT](#)) a réalisé des développements javascript spécifiques basés sur le framework JQuery.

Contacts

Pour le contenu :

- Philippe Bobichon (philippe.bobichon[arobase]irht[point]cnrs[point]fr)

Pour l'édition électronique

- Thierry Buquet (buquet[arobase]cnrs[tiret]orleans[point]fr)

Caractéristiques techniques du site

XHTML et feuilles de styles

Le site web utilise les technologies les plus récentes et préconisées par le consortium W3C (XHTML strict). Il utilise les feuilles de styles (CSS) pour la mise en page et la typographie. Ces styles sont différents à l'écran et à l'impression : ainsi cette page sera imprimée sans certaines parties qui apparaissent à l'écran. Les éléments correspondant aux instruments de navigation ne seront pas imprimés. Vous pouvez prévisualiser dans votre navigateur la mise en page obtenue en faisant « Fichier : Aperçu avant impression ».

La feuille de style d'impression a été optimisée pour une meilleure lisibilité, et s'imprime majoritairement en noir et blanc (textes, titres, liens hypertextes) : seules les illustrations photographiques s'imprimeront en couleur. L'impression des pages web de notre site vous économisera des cartouches d'encre...

Rédaction

La présente publication est une édition de l'IRHT, appartenant à la collection en ligne *Ædilis* (cf. Rédaction du site *Ædilis*).

Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes est le cinquième numéro de la série *Ædilis*, Publications pédagogiques.

Droits de propriété intellectuelle

La présentation et le contenu du présent site constituent, ensemble, une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle.

Les dénominations ou appellations, les logos, sont, sauf indications particulières, propriété de l'IRHT et du CNRS.

Aucune exploitation commerciale, reproduction, représentation, utilisation, adaptation, modification, incorporation, traduction, partielle ou intégrale des éléments de ce site ne pourra en être faite sans l'accord préalable et écrit de l'IRHT, à l'exception de l'utilisation pour un usage privé sous réserve des dispositions différentes, voire plus restrictives, du Code de la propriété intellectuelle.

>> cf. Mentions légales du site *Ædilis*

>> cf. Mentions légales du site www.irht.cnrs.fr

Crédits photographiques

Sauf mention contraire, les photographies, schémas, dessins, graphismes, logos, sont propriété de l'IRHT, et soumis à la réglementation du Code de la propriété intellectuelle dans la mesure où ils sont une « œuvre de l'esprit » au sens du dit code.

Les reproductions de manuscrits présentes sur ce site font l'objet d'une autorisation ou bien individuelle accordée par les organismes de conservation au cas par cas, ou bien générale comme la convention signée avec le ministère de la Culture (Direction du livre et de la lecture) relative à la reproduction des manuscrits des bibliothèques de France à l'exception de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier. Toute utilisation de ces reproductions sans autorisation de l'institution ou organisme de conservation est donc interdite.

Remerciements

L'auteur a plaisir à exprimer ici sa gratitude envers Denis Muzerelle, et tous les collègues qui sont intervenus dans l'élaboration de ce dossier : Jacques-Hubert Sautel et Colette Sirat pour les conseils relatifs aux manuscrits grecs et hébreux ; Thierry Buquet, Justine Hatte, Gilles Kagan, Anne Laurent et Christine Melin et Cyril Masset pour leur contribution à la recherche des images, leurs remarques toujours judicieuses sur le texte du dossier, et l'ensemble des opérations nécessaires à sa mise en ligne.